



ENTREPRISES MULTINATIONALES

PERSPECTIVES POLITICO-SOCIO-
ÉCONOMIQUES & CULTURELLES

CHINOISES EMN

EN AFRIQUE

L'“EFFET DRAGON”

LE REPOSITIONNEMENT DE LA CHINE en Afrique
suscite-t-il de l'espoir chez les Africains ?

AMANDLA:

EXCLUSIVITÉ

KBCTFIEU, QUÉNIA

Entretien avec Joe Macharia

Syndicalisation dans les EMN chinoises

PLAN D'ACTION DE L'IBB

2018-2021



Edition 2018



IBB • ICM • BHI • BTI • BWI
www.bwint.org

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

DESTINATION CHINE
L'IBB «prend le taureau par les cornes»

Chine

REPOSITIONNEMENT



ENTREPRISES MULTINATIONALES
CHINOISES
EN AFRIQUE



2018

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



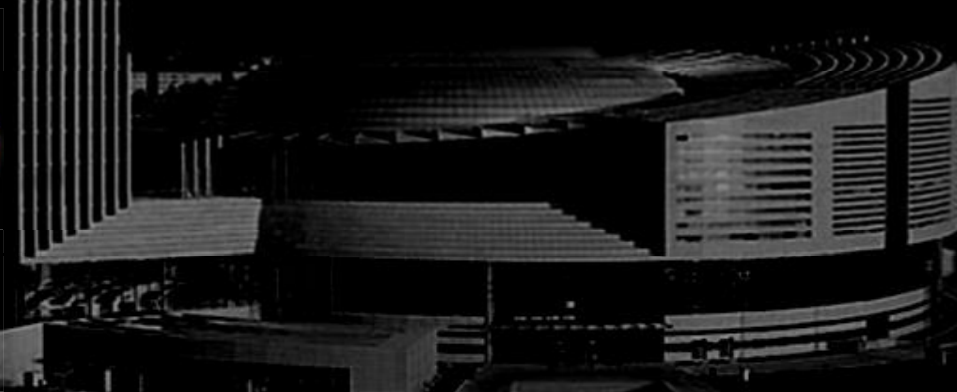
IBB • ICM • BHI • BTI • BWI
www.bwint.org



Table des matières

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	4
BREF PANORAMA HISTORIQUE	5
VUE D'ENSEMBLE DES EMN CHINOISES PAR L'IBB	6
SITUATION DES SYNDICATS CHINOIS: MISSION D'ACFTU ET DROITS DES TRAVAILLEURS	8
MISSION DE HAUT NIVEAU EN CHINE	12
REPOSITIONNEMENT DE LA CHINE – SOMMET CHINE-AFRIQUE 2018	18
DÉCLARATION DE BEIJING 2018	20
PROMESSES D'INVESTISSEMENTS CHINOIS.....	28
AMANDLA EXCLUSIVITÉ : <i>entretien avec Joe Macharia du syndicat des travailleurs du bâtiment du Kenya</i> ..	30
GRANDS PROJETS DES EMN EN AFRIQUE ET AU MOYEN-ORIENT	34
PRÉSENCE DE LA CHINE EN AFRIQUE DE L'EST	36
PRÉSENCE DE LA CHINE SUR LE CONTINENT – GRANDS PROJETS	37
PRÉSENCE DE LA CHINE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU MOYEN-ORIENT	38
IBB-OIT RECHERCHE SUR LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION CHINOISES EN AFRIQUE	39
INFORMATIONS DE BASE DE L'IBB SUR LES EMN CHINOISES DE LA RÉGION	43
PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE L'IBB 2018-2021 – CONVERGENCES	48
FAITS RÉGIONAUX MARQUANTS DANS L'ORGANISATION DES TRAVAILLEURS DES EMN CHINOISES	52
MESURES DE L'IBB RELATIVES AUX EMN CHINOISES	56
MISSION, OBJECTIFS ET AFFILIÉS DE L'IBB	57
RÉSOLUTION SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS	58



REMERCIEMENTS

Nos Remerciements

Les médias, les milieux universitaires et les groupes de réflexion ont manifesté un vif intérêt pour les relations grandissantes entre l'Afrique et la Chine. Au cours des dernières années, un partenaire non traditionnel (la Chine) est apparu comme une force dans les grands projets de construction. La présence croissante de la Chine dans le secteur de la construction en Afrique démontre qu'il y a un changement en Afrique subsaharienne qui était auparavant le pré carré économique et politique des pays occidentaux.

Cette brochure est basée sur le rapport de recherche intitulé "La Chine en Afrique: études de cas sur les pratiques de travail dans les entreprises chinoises du secteur de la construction en Afrique", étude réalisée par l'IBB en 2012. La brochure contient également les résolutions adoptées par le Congrès 2013 de l'IBB tenu à Bangkok, la stratégie élaborée lors du premier Forum mondial de l'IBB sur les multinationales chinoises, la mission de haut niveau de l'IBB en Chine (2018), des extraits et études de cas du Bureau des activités pour les travailleurs de l'Organisation internationale du travail (OIT), en collaboration avec l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB), le tout compilé en document de travail, juillet 2018. .

Nous exprimons toute notre gratitude aux membres de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES) pour leur inconditionnel soutien financier, surtout par le biais du Réseau africain en charge des EMN chinoises. Nous tenons également à remercier tous nos partenaires, à savoir U to U, FNV, SASK, Solidar Suisse, 3F, Industri Energi, IGBAU ainsi que les nombreux affiliés de l'IBB qui y ont contribué et continuent à contribuer en présentant les questions relatives aux multinationales, surtout celles qui concernent les EMN chinoises opérant en Afrique.

Tous ceux qui suivent les relations sino-africaines sont d'avis qu'au cours de ces 10 dernières années, les entreprises publiques et privées chinoises sont devenues les principaux investisseurs en Afrique. Même en tant qu'individus, les Chinois investissent de petits capitaux dans des entreprises telles que les restaurants ou les cliniques d'acupuncture. Au cours de ces dernières années, la Chine était probablement la plus importante source d'investissements directs étrangers, au niveau bilatéral, dans les 54 pays d'Afrique.

Depuis le début du 21^{ème} siècle, les entreprises publiques et privées chinoises ont envahi les pays africains à la recherche de ressources naturelles, de nouveaux marchés et d'autres opportunités d'affaires. Le commerce avec le continent est monté en flèche ; en 2009, la Chine a dépassé les États-Unis pour devenir le plus grand partenaire commercial de l'Afrique, et en 2014, la Chine a dépassé de 120 milliards USD le montant des flux américains au niveau du commerce. Ces tendances ont coïncidé avec une explosion d'optimisme quant aux perspectives de croissance économique de l'Afrique.

Résumé *Analytique*

Mais actuellement, avec le ralentissement de la croissance économique de la Chine – son PIB était de 6,9% en 2015, inférieur aux 7,3% de 2014, et le plus bas taux de croissance enregistré par la Chine depuis 25 ans – les choses sont en train de changer. Les services de douanes de la Chine ont récemment rapporté que par rapport à 2014, les exportations africaines vers la Chine ont chuté de 38% en 2015. En novembre 2015, le ministère du Commerce de la Chine a annoncé une chute annuelle de 40% dans les investissements vers le continent, ce que le journal d'État de langue anglaise China Daily a appelé un "effondrement". Comme le jumbo jet (avion gros porteur) qu'est l'économie chinoise ralentit – ou pire, s'apprête à faire un atterrissage forcé – certains analystes pensent que les perspectives sont sombres pour le continent. Le Rand, la monnaie sud-africaine qui ne fait que perdre sa valeur est la plus récente manifestation des douleurs à venir.

<http://foreignpolicy.com/2016/02/18/africa>

Plus de 2 000 entreprises chinoises ont investi en Afrique. La plupart des investissements ont été faits dans les secteurs de l'énergie, des mines, de la construction et de la fabrication. La Chine a commencé à accroître considérablement ses investissements en Afrique quand les entreprises européennes et celles des États-Unis ont tourné le dos au continent, et s'y retiraient. La Chine a profité de cette opportunité et a en quelque sorte comblé le vide laissé par les Occidentaux. Cependant, étant donné que les entreprises occidentales ont commencé à investir très tôt en Afrique, leurs investissements cumulatifs dépassent largement les investissements directs étrangers de la Chine en Afrique.
<https://africaupclose.wilsoncenter.org/chinas-investments-in-africa/>

- Forum de la Coopération sino-africaine (FCSA) tenu en décembre 2015 à Johannesburg où Xi Jinping a promis USD 60 milliards de financement à l'Afrique (certains investissements seront affectés à la promotion du développement de l'industrialisation de l'Afrique – continuer à bâtir et transformer les relations commerciales sino-africaines) a suscité des réactions diverses de la part des divers partenaires sociaux. Plusieurs thèmes ont été débattus à ce Forum :
- **Développement des infrastructures et intégration régionale:** la nécessité de créer des "corridors" d'infrastructures et de promouvoir l'intégration régionale ; il est à noter que déjà la Chine construit activement des réseaux ferroviaires et de télécommunications. **China La Chine en tant que partenaire responsable:** alors que la majorité des participants étaient tout à fait confiants quant aux résultats de la coopération sino-africaine, ils ont également souligné la nécessité d'une approche plus responsable face à la viabilité de la dette et aux fardeaux financiers engendrés par les prêts chinois. Il a été également conseillé aux entreprises chinoises de respecter les lois locales.

Il est indiscutable que la Chine a aidé l'Afrique, mais il est de la responsabilité du continent de savoir gérer la présence chinoise. L'engagement économique et politique de plus en plus croissant de la Chine en Afrique continue à susciter des réactions dans divers secteurs. Actuellement, la Chine est devenue le plus grand partenaire commercial des pays africains, son influence et ses intérêts s'étendant sur tout le continent.

Les 4 et 5 décembre, l'Afrique du Sud a accueilli le président chinois Xi Jinping à Johannesburg pour le Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA). Fait remarquable, allant au-delà de sa tradition de doubler son engagement financier en faveur de l'Afrique à chaque réunion du FCSA, la Chine a triplé cette fois. Bien que les dirigeants africains se soient félicités de ces engagements majeurs sur différents fronts, les observateurs des relations sino-africaines posaient de plus en plus de questions, en particulier sur le ralentissement des relations économiques sino-africaines en 2015 et les implications de ces promesses renouvelées, sachant que l'économie chinoise s'essouffle.



Chairman Mao Zedong with Asian, African and Latin American friends in 1959

Bref

PANORAMA HISTORIQUE



APERÇU GENERAL

des EMN Chinoises par l'IBB

Dans beaucoup de pays à travers le monde, les EMN chinoises sont parmi les plus gros employeurs, réalisant les grands ouvrages et autres projets de construction. Des efforts sont entrepris pour organiser les travailleurs et négocier des accords de convention collective, mais jusque-là, les syndicats ont éprouvé beaucoup de difficultés. Alors que l'IBB dispose de connaissances et expériences grâce au travail accompli avec les multinationales européennes, les multinationales chinoises constituent un nouveau défi pour plusieurs raisons. Dans ce contexte, il n'y a pas de tradition de dialogue social. L'IBB ne peut pas s'appuyer sur l'expérience et le soutien d'un affilié de la Chine et il n'existe pas d'accords-cadres mondiaux. Dans la plupart des projets d'infrastructures financés par les banques chinoises, les banques multilatérales de développement ne sont pas impliquées, par conséquent leurs lignes directrices en matière d'attribution de marchés ne s'appliquent pas directement.

Les entreprises centrales d'État (appelées entreprises centrales ou CE) et les entreprises publiques stratégiques (SOEs) sont soumises à des mécanismes de réglementation plus complets tandis que les entreprises privées ne le sont pas. Les principales entreprises de construction chinoises sont toutes des entreprises centrales d'État (CEs) sous le contrôle de la Commission de supervision et d'administration des biens publics (SASAC). Le Parti communiste chinois (PCC) est le seul parti politique qui dirige la Chine. L'État est subordonné au leadership politique du parti bien qu'ils opèrent dans des structures différentes. Cela s'applique à la structure du secteur étatique et public, ainsi qu'aux organisations du parti, y compris les organisations de masse, la Fédération panchinoise des syndicats (ACFTU), qui sont régies par la "double direction" du corps administratif supérieur et du Comité du PCC. La présence des membres du Comité du Parti communiste de Chine dans les instances dirigeantes des entreprises d'État et des CE, par exemple dans le Conseil d'administration (CA), le Conseil des autorités de surveillance et dans les syndicats permet un meilleur contrôle par le parti.

Avec cette structure, cela signifie que les décisions prises par le Conseil d'administration et le DG d'investir dans un projet ou de coopérer avec un syndicat international etc., ne sont pas des décisions purement économiques, mais nécessitent que l'on tienne compte des implications sociales et politiques. Il est important de comprendre les différents niveaux de préoccupations du parti et de l'État dans la promotion de la mondialisation des multinationales chinoises. Il est également important d'identifier les intérêts en matière de réglementation relative aux entreprises, qui sont communs aux syndicats internationaux et aux besoins nationaux du parti et de l'État.

Normes du travail

Rien n'indique que le Gouvernement chinois envisage de ratifier les Conventions 87 et 98 de l'OIT. Il a ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR) en 1997 avec des réserves sur la disposition relative à la liberté d'association. La liberté d'association figure dans la Constitution chinoise avec une disposition sur le droit de grève qui a été supprimée lors de l'amendement de 1982. Le PCC (Parti communiste chinois) et la Fédération panchinoise des syndicats (ACFTU) appliquent cette disposition; ils ont toujours clairement indiqué qu'ils ont leur propre perception du socialisme et qu'ils ne copieraient pas la démocratie et le syndicalisme à l'occidentale.

Le ministère du Commerce, le ministère des Affaires étrangères et la Fédération panchinoise de l'industrie et du commerce ont publié des directives pour la gestion des employés des entreprises financées par



la Chine à l'étranger. Bien que ces directives ne soient pas obligatoires, elles constituent un premier pas vers la réglementation de l'administration du travail, dans ce qui a été précédemment décrit comme une page blanche. Ces directives sont applicables à toutes les compagnies chinoises qui investissent à l'étranger ainsi qu'à tous les travailleurs, y compris les ressortissants chinois et les travailleurs locaux ou les travailleurs d'autres nationalités. "Les obligations des entreprises chinoises : Article 3: les entreprises chinoises doivent étudier et respecter strictement le droit du travail de la Chine et du pays du projet". panchinoise de l'industrie et du commerce ont publié des directives pour la gestion des employés des entreprises financées par la Chine à l'étranger. Bien que ces directives ne soient pas obligatoires, elles constituent un premier pas vers la réglementation de l'administration du travail, dans ce qui a été précédemment décrit comme une page blanche. Ces directives sont applicables à toutes les compagnies chinoises qui investissent à l'étranger ainsi qu'à tous les travailleurs, y compris les ressortissants chinois et les travailleurs locaux ou les travailleurs d'autres nationalités. "Les obligations des entreprises chinoises : Article 3: les entreprises chinoises doivent étudier et respecter strictement le droit du travail de la Chine et du pays du projet".

En 2003, le Conseil des affaires de l'État a publié la première loi chinoise sur l'évaluation des incidences sur l'environnement, relative aux projets d'infrastructures à grande échelle en Chine. China Exim et CDB ont publié des directives sur l'impact environnemental et social en 2007. « Les institutions bancaires doivent renforcer la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets à l'étranger auxquels des crédits seront accordés; on fera également en sorte que les promoteurs du projet se conforment aux lois et règlements sur la protection de l'environnement, de la terre, de la santé, de la sécurité, etc. du pays ou de la zone où se situe le projet». China Exim est active dans le financement des partenariats régionaux avec les banques de développement asiatiques et africaines et la Banque mondiale et doit par conséquent revoir ses normes afin de les aligner sur celles des autres banques multilatérales. Dans certains projets qui sont financés par la Société financière internationale (SFI), les multinationales chinoises sont tenues de respecter ses normes de rendement.

L'association nationale des entrepreneurs des contrats internationaux, les sous-traitants et les entreprises d'investissement en ingénierie appelée CHINCA ont publié en 2010 un guide sur la responsabilité sociale à l'intention de la Chinese International Contracting Industry, qui offre un large éventail de principes, mais ne fait pas référence aux lois nationales chinoises, aux lois du pays du projet ou aux normes internationales de l'OIT. Il dispose que: "Communication et participation des employés: le mécanisme de négociation employeur-employés conformément aux lois et pratiques locales: communications bidirectionnelles".

APPRENDRE des EMN Chinoises par l'IBB



Syndicat chinois: **ACFTU**

L'ACFTU (Fédération chinoise des syndicats) est partie intégrante du parti et de l'État et n'est donc pas indépendante. Les dirigeants syndicaux ne sont pas élus démocratiquement par les travailleurs et dans la plupart des cas, les représentants des syndicats sont tirés sur le volet et sont souvent des membres du personnel de direction ou des secrétaires du parti.

L'ACFTU et les syndicats des CE et des entreprises d'État sont restés muets sur les questions de travail concernant les investissements chinois. Ils n'ont aucun rôle à jouer dans les mécanismes de réglementation de l'État et du Parti communiste chinois (PCC), qui sont dirigés et pilotés essentiellement par le ministère du Commerce, le ministère des Affaires étrangères et les ambassades chinoises.



Les syndicats des CE et des entreprises d'État bien que formant des sections dans les sites de projet, sont juste des « stabilisateurs » et dépendent de la section du PCC de l'entreprise et de la direction. En outre, ACFTU ne dispose pas d'accord de convention collective avec ces CE et entreprises d'État. Il y a peu de cas de comités syndicaux formés dans les projets de construction, mais ces comités organisent tout simplement la vie sociale du personnel chinois.

L'ACFTU n'a pas d'influence directe sur les multinationales chinoises opérant à l'extérieur de la Chine et elle n'a pas de contrôle direct sur les syndicats et les négociations collectives avec les CE en Chine. Le sentiment général est qu'ACFTU n'envisage pas de devenir un syndicat démocratique et indépendant qui peut représenter entièrement les travailleurs en Chine et défendre leurs droits.

Plusieurs tentatives sont menées par les syndicats internationaux et nationaux pour intensifier l'engagement avec l'ACFTU. Cependant, ces efforts demeurent superficiels et ont nécessité davantage d'échanges d'informations et de visites en Chine.

Situation des travailleurs chinois

A la majorité des travailleurs de la construction en Chine sont saisonniers, contractuels et temporaires. Plusieurs de ces travailleurs n'ont pas de sécurité sociale, perçoivent de bas salaires et sont exposés à des conditions risquées et insalubres de travail. Les entreprises de construction n'emploient pas directement de travailleurs mais travaillent avec des agences qui louent les services des travailleurs et les envoient sur les chantiers de construction. Les entreprises de construction n'assument aucune responsabilité vis-à-vis des travailleurs du secteur de la construction si ce n'est que de façon limitée dans le domaine de la sécurité.

Pression internationale

Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme sont, bien que non contraignants, un outil important pour faire pression sur les entreprises afin de les amener à respecter les droits de l'homme, que les législations nationales exigent de le faire ou pas. Comme cela s'applique aux partenaires d'affaires et que les multinationales chinoises ont des liens avec d'autres compagnies, il peut être également possible de les atteindre à travers les autres compagnies.

En ce qui concerne l'OIT, l'avantage du Comité sur la liberté d'association est qu'il peut être utilisé, que le pays ait ratifié ou non les Conventions 87 et/ou 98. Les plaintes sont déposées contre les gouvernements (gouvernements hôtes, dans ce cas). L'OIT peut être une arène pour faire pression sur le gouvernement chinois afin qu'il respecte les normes internationales du travail, en particulier le droit de syndiquer et la convention collective, y compris la question de la main d'œuvre temporaire et de la sous-traitance qu'on retrouve énormément dans le secteur de la construction.



International
Labour
Organization

ABSURDITÉ DE LA LOI CHINOISE SUR LES SYNDICATS ET RÉACTION D'ACFTU

Exposée lors du conflit de travail chez Jasic

Dans le récent conflit de travail chez Jasic à Shenzhen qui a attiré beaucoup d'attention, les travailleurs ont pris l'initiative audacieuse de créer eux-mêmes un syndicat en vertu du cadre juridique en vigueur en Chine. Cependant, la loi sur les syndicats et la Fédération panchinoise des syndicats (ACFTU) ont mis fin à l'objectif des travailleurs de créer leur syndicat légitime

Lorsque les travailleurs tentaient de créer leur syndicat, l'ACFTU a utilisé la loi sur les syndicats comme un instrument permettant d'abuser du pouvoir qui lui est accordé par cette réglementation. L'ACFTU a confondu vérité et mensonge, affirmant que la demande des travailleurs selon les procédures légales était un acte illégal et irrationnel. Les médias officiels ont insisté à plusieurs reprises sur le fait que les travailleurs devraient créer leur syndicat conformément à la loi sur les syndicats, à la Constitution de la Fédération panchinoise des syndicats et en respectant les procédures de création des syndicats. Cet article analyse comment l'ACFTU a abusé des autorités publiques pour "pousser plus loin" et "réinterpréter" sans restriction ces "trois instruments juridiques", et expose les mensonges de l'ACFTU.

LES DROITS ÉTOUFFÉS PAR LES LOIS

La liberté d'association jamais protégée

En plus de manipuler l'organisation des syndicats, le Parti communiste chinois utilise également d'autres stratégies pour contrôler les organisations locales de travailleurs/de base. L'ACFTU a mis en place des obstacles afin d'avoir une véritable mainmise sur le leadership des syndicats de base, par conséquent, il est pratiquement impossible pour les travailleurs de créer un syndicat à partir de leur base. Les articles ci-dessous donnent une idée nette du contrôle du leadership des syndicats de base:

"Avant la tenue de l'assemblée des représentants ou de l'assemblée générale, le syndicat du niveau hiérarchique supérieur est consulté sur la formation du comité et du comité d'audit du syndicat, la liste des candidats aux postes de président et de vice-président du syndicat, ainsi que celle des prétendants aux postes de président et de vice-président du comité d'audit lui sont également transmises." (Article 6, Règlement général sur la création d'un syndicat de base, Fédération des syndicats de Shenzhen)

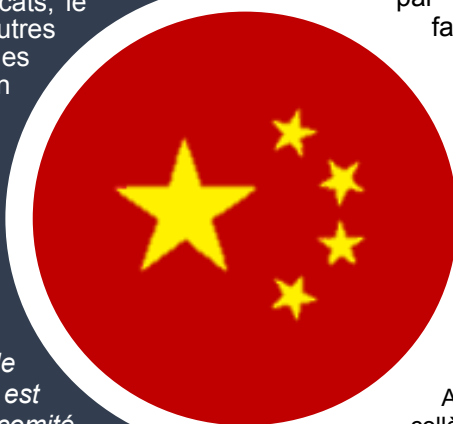


Les résultats des élections des comités, des comités permanents, des présidents, des vice-présidents et des membres des commissions d'audit des syndicats de base sont communiqués aux premières organisations qui leur sont hiérarchiquement supérieures, pour approbation. "(Article 27, Constitution de la Fédération panchinoise des syndicats)".

Le contrôle total des syndicats de niveau supérieur sur les syndicats de niveau inférieur permet à l'ACFTU de rejeter les candidats jugés "incapables" aux postes de leaders syndicaux. L'entreprise peut également rejeter des candidats pour s'assurer que les représentants des travailleurs favorables à l'employeur deviennent membres du comité, par le biais de la réglementation susmentionnée. En conséquence, les droits des travailleurs chinois à créer des syndicats sont contrecarrés par une inégalité de pouvoir extrême. Les pouvoirs conférés à l'ACFTU par les lois et les règlements favorisent également la complicité entre les syndicats et les entreprises, au détriment de la liberté d'association des travailleurs.

La loi sur les syndicats est devenue un outil pour empêcher les travailleurs de s'organiser eux-mêmes

Avant que Mi Jiu-ping et ses collègues commencent à recruter officiellement des membres du syndicat, ils ont consulté par écrit la Fédération des syndicats de Shenzhen et demandé ce qu'ils pourraient faire s'ils étaient licenciés pour avoir créé un syndicat et recruté des membres.





La Fédération des syndicats de Shenzhen a appelé pour répondre que s'ils étaient victimes de représailles ou était licenciés, la Fédération leur fournirait une assistance. Ceci est conforme à l'article 3 de la loi sur les syndicats qui dispose que : *"Tous les travailleurs effectuant un travail physique ou intellectuel dans des entreprises, des institutions publiques et des organes gouvernementaux sur le territoire chinois... ont le droit de créer des organisations syndicales et de participer à leurs activités, conformément à la loi, quels que soient leur nationalité, leur race, leur sexe, leur profession, leurs croyances religieuses ou leur niveau d'éducation"*.

Cependant, lorsque Mi Jiu-ping a été muté et licencié par l'employeur pour avoir créé le syndicat, la Fédération syndicale locale n'a fourni aucune assistance. Au contraire, elle a plutôt soutenu l'employeur et a accusé les travailleurs d'avoir créé le syndicat de manière illégale. Les incohérences dans les actes posés par l'ACFTU indiquaient qu'elle ne défendait pas véritablement les droits des travailleurs. À cet effet, non seulement l'ACFTU n'a pas pris ses responsabilités, comme stipulé dans la loi sur les syndicats, elle a même permis aux employeurs de licencier des travailleurs ; ce faisant, elle a contribué à empêcher la création d'une organisation de base, en condamnant les démarches de ses initiateurs comme illégales. L'ACFTU a utilisé les lois et règlements comme des instruments pour atteindre son objectif politique en les "poussant plus loin" et en les "réinterprétant". L'affaire Jasic est une preuve palpable de la façon dont l'ACFTU a abusé du pouvoir qui lui est conféré pour empêcher des travailleurs de créer un syndicat.

Le niveau inférieur suit le niveau supérieur: la réalité à propos des syndicats chinois

L'article 11 énonce clairement l'essence de la loi sur les syndicats: *"Les organisations syndicales des différents niveaux sont créées conformément au principe du centralisme démocratique"*. Ceci est précisé davantage dans l'article 9 du chapitre 2 de la Fédération panchinoise des syndicats :

Les syndicats chinois appliquent le principe du centralisme démocratique dont les principaux aspects sont les suivants:

1. *Chaque membre syndical est subordonné à l'organisation syndicale, de même, la minorité est subordonnée à la majorité, et les organisations syndicales inférieures sont subordonnées aux organisations syndicales supérieures*

Bref, en Chine, les pouvoirs de créer et de diriger des syndicats sont tous entre les mains de l'ACFTU, sur des bases juridiques et pratiques, en vertu des "trois instruments juridiques". Chaque fois que l'ACFTU sentait que ses dirigeants dans les

organisations syndicales étaient menacés, elle utilisait sans scrupule les "trois instruments juridiques" pour empêcher les travailleurs de s'organiser indépendamment d'elle. En fait, les travailleurs de Jasic ne demandaient pas une véritable liberté d'association, mais seulement la création d'un syndicat dirigé par les travailleurs, en vertu du cadre juridique en vigueur. Même si les travailleurs parvenaient à mettre en place le comité d'organisation, l'ACFTU pouvait toujours changer le leadership grâce à d'autres moyens. L'affaire des travailleurs de Jasic a montré que l'ACFTU était trop désireuse de s'opposer à la création d'organisations de base.

Le gouvernement chinois a toujours prétendu que les travailleurs chinois jouissaient du droit d'association conformément aux dispositions de la constitution et qu'il ne violait pas les dispositions de la Convention internationale du Travail relatives à la liberté d'association ; mais ses mensonges ont été mis à nu par le conflit du travail chez Jasic. Même lorsque les travailleurs suivent les dispositions de la loi sur les syndicats pour créer leurs syndicats, l'ACFTU utilise son pouvoir pour manipuler les procédures et interpréter les lois et les réglementations afin d'empêcher les travailleurs de créer un syndicat. Conformément à la loi sur les syndicats et à la Constitution de la Fédération panchinoise des syndicats, l'ACFTU exerce un contrôle absolu sur toute organisation syndicale ; et hiérarchiquement, étant la fédération la plus élevée, elle contrôle toutes les prises de décision lors des procédures. Les travailleurs de la base n'ont aucune possibilité de créer un syndicat à partir de leur base. La loi sur les syndicats n'est qu'une arme du gouvernement chinois pour empêcher l'avènement d'un mouvement ouvrier indépendant et supprimer les droits des travailleurs.



MEMBRES DE L'EQUIPE DE MISSION DE L'IBB

- | | |
|------------------------|--|
| 1. Per-Olof Sjöo , | président de GS de Suède |
| 2. Dietmar Schaefers , | vice-président d'IGBAU d'Allemagne |
| 3. Dave Noonan , | secrétaire national de CFMEU Construction, Australie |
| 4. Pius Quainoo, | secrétaire général de CBMWU - Ghana |
| 5. Ambet Yuson, | secrétaire général de l'IBB |



I. RÉUNION AVEC LES REPRÉSENTANTS D'ACFTU

1. RESOLUTIONS DU 19^{EME} CONGRES DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS (PCC) – OCTOBRE 2017

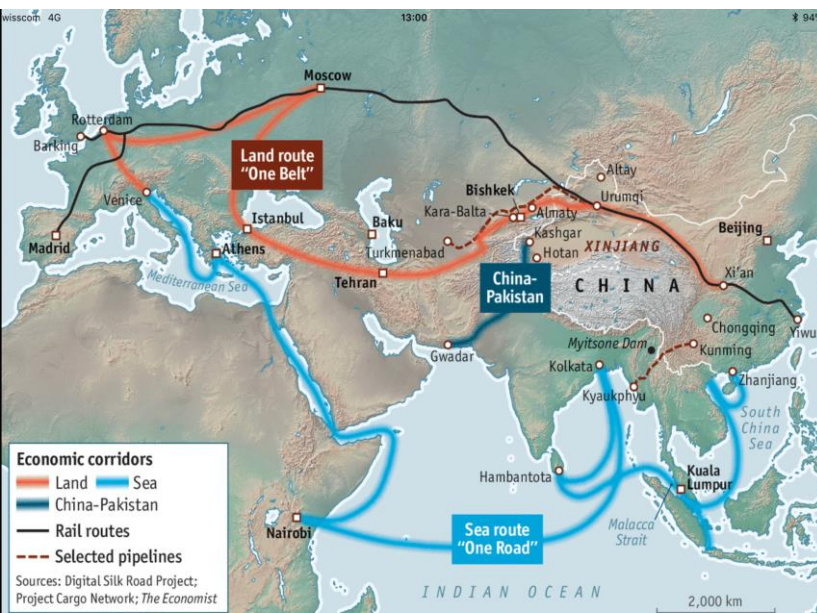
- Socialisme à la chinoise/Modernisation du socialisme.
- D'ici 2035, moderniser l'économie de la Chine.
- D'ici 2050, la Chine doit devenir une nation démocratique et harmonieuse.
- Message du président Xi Jin Ping à ACFTU: suivez le leadership du parti; protégez les droits légitimes des travailleurs; activités syndicales de masse; appliquer l'esprit de réforme dans la promotion du travail

syndical; diplomatie de peuple à peuple (à échelle humaine).

2. INITIATIVE CEINTURE ROUTES "NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE"

- Le président Xi Jinping a proposé de construire la ceinture économique le long des "Nouvelles routes de la soie" ainsi que la route maritime de la soie du 21^{eme} siècle. La Chine renforcera son soutien financier et ajoutera 100 milliards de RMB au fonds de la route de la soie. La Chine signera des accords économiques et commerciaux avec plus de 30 pays.

- La Chine lancera l'innovation scientifique et technologique, les échanges culturels, encouragera la coopération dans les parcs scientifiques et technologiques et facilitera le transfert de technologie.
- La Chine fournira 60 milliards de RMB pour développer des projets visant à assurer les moyens de subsistance; 2 milliards de RMB pour l'aide alimentaire d'urgence et USD 1 milliard pour le Fonds d'aide à la coopération Sud-Sud.
- L'ACFTU fait la promotion du travail décent et l'initiative des "Nouvelles routes de la soie" en développant la coopération avec les syndicats et en signant des accords de coopération avec des organisations internationales.



Economist.com

Outcomes in implementing B&R

C. continuously facilitating trade



3. SYNDICAT CHINOIS – ACFTU

La réunion avec la Fédération panchinoise des syndicats

- La délégation d'ACFTU était conduite par Jiang Guangping qui en est le vice-président et directeur international.
- Effectif: 303 millions et membres locaux: 2,8 millions.
- Réforme syndicale: la bonne direction est la ligne du parti; cohésion et influence des syndicats; être plus orienté vers le changement de la vie de 10 000 travailleurs.
- Programmes de protection des travailleurs : fournissent des services aux travailleurs ruraux et migrants ; protection de l'emploi ; sécurité sociale ; assurance perte d'emploi ; améliorent le système d'inspection.
- Travail à la base : il y a 2,8 millions membres locaux. Le rôle d'ACFTU est d'organiser/syndiquer les paysans/travailleurs migrants, en particulier dans les entreprises non étatiques ; mettre en place une structure de syndicat de base/locale et élire les représentants des travailleurs ; et effectuer une inspection sur le lieu de travail.

4. COMITÉ NATIONAL DES MARINS ET SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

- Effectif: 50 millions de membres issus de 40 syndicats sectoriels/industriels et employés par 83 000 entreprises.
- Les véritables travaux de construction sont effectués par les travailleurs migrants venus des campagnes (environ 45 millions).
- Le syndicat fournit des conseils juridiques et effectue les inspections; formation professionnelle; il fournit des services sociaux aux membres; il fait campagne sur des problèmes tels que le non-paiement des salaires et les longues heures de travail imposées aux travailleurs migrants.

5. COMITÉ NATIONAL DES TRAVAILLEURS CHINOIS DE LA MACHINERIE, DES MÉTAUX ET DU BÂTIMENT

- Il y a 55,82 millions de travailleurs exerçant dans la fabrication des matériaux de construction.
- 37,8 millions sont membres du syndicat.
- 84% des entreprises sont couvertes par les accords de convention collective.
- Les travailleurs des entreprises produisant du ciment telles que Lafarge et autres, sont membres du syndicat des travailleurs des matériaux de construction.

6. SYNDICAT DES TRAVAILLEURS AGRICOLES ET FORESTIERS

- Il y a 20 millions de travailleurs dans les secteurs sylvicole et agricole.
- 19 millions sont membres du syndicat.
- Le syndicat siège au conseil d'administration de l'organisme de certification chinois (détient le poste de vice-président).
- Le syndicat promeut activement la certification forestière, avec des caractéristiques chinoises.

7. Réponse d'ACFTU à l'IBB

- L'ACFTU a demandé à engager une coopération syndicale avec l'IBB en vue de promouvoir les normes du travail dans la construction des "Nouvelles routes de la soie".
- L'ACFTU a exprimé son intérêt à partager les expériences de l'IBB dans la promotion du travail décent lors des événements sportifs de grande envergure, étant donné que la Chine organisera les Jeux olympiques d'hiver 2022.
- L'ACFTU accueille avec satisfaction le rapport mondial de l'IBB sur le secteur du ciment et exprime son intérêt à partager les informations sur le secteur du ciment et les normes du travail.
- ACFTU a exprimé son intérêt pour le partage d'expériences en matière de certification forestière.

II. RÉUNION AVEC LES REPRÉSENTANTS DE CCC-CRBC-CHEC

8. LA CHINA CONSTRUCTION COMPANY est classée no 3 par ENR dans le Top 10 des compagnies internationales de construction. CRBC et CHEC sont des filiales du groupe CCCC. Récemment, la compagnie a racheté John Holland (Australie) mais le gouvernement canadien a refusé l'acquisition d'Aecon-Canada. Les activités de CCCC sont réparties ainsi : 70% au plan local et 30% au plan international.

9. DES SECTIONS SYNDICALES EXISTENT CHEZ CCCC, CRBC ET CHEC, et les personnes dont les noms suivent sont à la fois

les principaux leaders syndicaux et les hauts responsables de la compagnie:

a. Yao Yanmin est membre du conseil des superviseurs de CCCC et vice-président de la fédération des syndicats de CCCC.

b. Cai Chuansheng est le président de la fédération des syndicats de CCCC et vice-président en charge des projets internationaux.

c. Les présidents syndicaux de CRBC et CHEC étaient également présents.

10. SANTÉ ET SÉCURITÉ EN AUSTRALIE:

Dave Noonan a informé les représentants syndicaux que la compagnie John Holland que CCCC a rachetée a désormais une mauvaise réputation en matière de santé et de sécurité en Australie. M. Cai a répondu que normalement, CCCC maintient la direction locale et ne s'ingère pas dans les opérations ; cependant, CCCC souhaiterait recevoir un rapport ou des informations sur les mauvaises pratiques en matière de santé et de sécurité en Australie.

11. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU

MONTÉNÉGRO Ambet Yuson a évoqué les deux (2) victimes du projet de CRBC au Monténégro. M. Cai était parfaitement au courant de la situation sur le terrain et

souhaiterait recevoir des informations du syndicat.

12. DISCUSSIONS SUR LA COOPÉRATION:

- Partage des contacts des bureaux locaux et des affiliés de l'IBB dans les pays d'opérations.
- Échanger des informations sur les problèmes ou les meilleures pratiques sur le terrain (par exemple, les accidents au Monténégro; les questions de SST en Australie).
- Envisager la possibilité de visites communes de certains sites de projet (par exemple, aux Philippines).

III. RÉUNION AVEC LES REPRÉSENTANTS DE CHINCA, POWER CHINA ET D'AUTRES COMPAGNIES

13. CHINA INTERNATIONAL CONTRACTORS ASSOCIATION (CHINCA) est composée de plus de 1 000 entreprises internationales de construction. La tâche principale de CHINCA est de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et le développement durable, y compris le respect des normes de santé et de sécurité au sein des entreprises membres. CHINCA veille à ce que les entreprises membres se conforment aux normes de travail obligatoires en vigueur et promeut les services communautaires volontaires ainsi que les programmes sociaux dans divers pays. CHINCA publie régulièrement un rapport sur la RSE.



Visites de chantier de construction et de terrain

14. ZHANG XIANG, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE CHINCA.

CHINCA organise un forum annuel sur l'investissement à Macao. CHINCA a des relations avec CICA (Confédération des associations internationales d'entrepreneurs) et IFAWPCA-Fédération internationale des associations des entrepreneurs d'Asie et du Pacifique Ouest (Association Asie-Pacifique).



15. POWER CHINA

classée no 3 au niveau mondial par ENR est la société mère de Sinohydro. La compagnie a des opérations dans 110 pays avec plus de 1 000 projets et 70 000 employés à travers le monde. Power China est présente à 70% en Chine et ses opérations restantes sont en majorité en Afrique.

16. DISCUSSIONS SUR DE POSSIBLES COOPÉRATIONS

- Partager les contacts de l'IBB et de CHINCA dans les pays de ses membres respectifs.
- Échanger des informations sur les problèmes ou les meilleures pratiques sur le terrain / CHINCA peut recevoir les plaintes et transmettre des informations à ses membres.
- Inviter CHINCA aux rencontres de l'IBB avec les employeurs.
- Participer au forum annuel d'investissement de CHINCA à Macao.
- Power China est prête à recevoir des informations ou des plaintes (par exemple, Sinohydro au Pakistan).

17. VISITES DE CHANTIER DE CONSTRUCTION ET DE TERRAIN

À Tianjin, les membres de la mission ont visité le site de construction de **Chow Tai Took Tower**, une tour de 103 étages. La China Construction Eight Engineering Division – CSCEC en est le principal constructeur. Le chantier emploie 3 500 travailleurs dont 1 000 permanents (tous membres du syndicat), et les autres sont des travailleurs migrants – locaux (50% sont des membres syndicaux). Le président du syndicat est un dirigeant de l'entreprise et également le secrétaire adjoint du parti



~~Fabriqu~~é en Chine

Conclus 
en Chine



V. RÉUNION AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'OIT ET DE FES

19. Les membres de la mission ont eu des entretiens informels avec Claire Courteil, directrice de l'OIT en Chine et le directeur du bureau de FES à Beijing. L'OIT et FES encouragent l'IBB à travailler avec les syndicats chinois sur des questions concrètes et pratiques.



RECOMMANDATIONS DE L'ÉQUIPE DE MISSION

20. ACFTU

- Coopération pour la promotion des normes du travail de l'OIT dans le cadre de l'initiative ceinture et routes – “Nouvelles routes de la soie” (par exemple: conférence conjointe, mission conjointe sur les sites de projets, etc.).
- Échanger les expériences sur le travail décent et les sports, en prélude aux Jeux olympiques d'hiver de 2022 à Beijing (par exemple: conférence sur les meilleures pratiques: Londres, Vancouver, Sydney).
- Échange/partage d'informations, de recherches et de mises à jour sur les secteurs: ciment, construction et certification forestière.
- Conférence conjointe sur la certification forestière

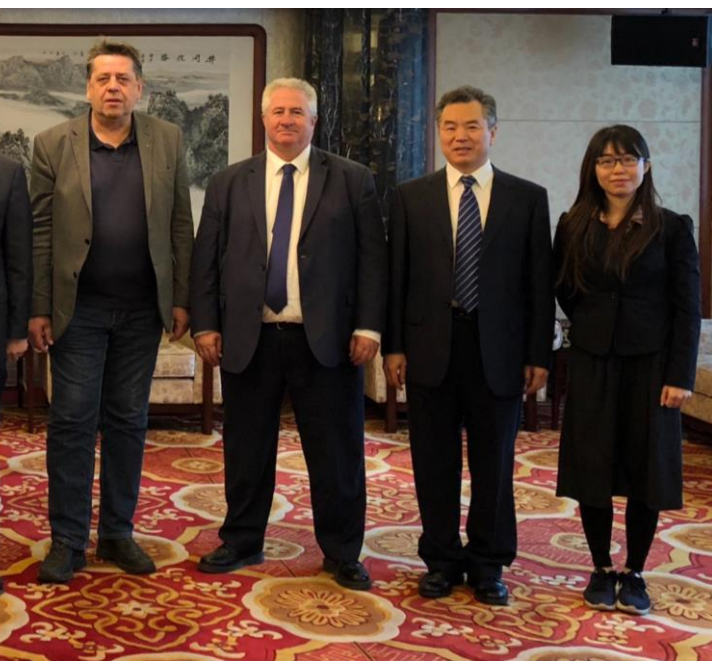


21. CHINCA

- Participer au forum annuel de CHINCA à Macao (juin 2019).
- Échange/partage des contacts des affiliés de l'IBB et des membres de CHINCA dans des pays clés
- CHINCA est prête à accepter des informations (plaintes) sur les conflits de travail avec des entreprises sur des chantiers de construction spécifiques. CHINCA peut être le lien avec les entreprises.
- Conférence conjointe ACFTU-CHINCA-IBB sur le travail décent dans le cadre de l'initiative ceinture et routes – “Nouvelles routes de la soie” et les meilleures pratiques/RSE.

MESURES IMMÉDIATES

- Lettre à CHINCA, CCCC et Power China contenant une brève présentation de l'IBB et la liste des contacts des syndicats affiliés dans les pays clés.
- Invitation à Genève pour discuter d'éventuelles activités communes.
- Effectuer des recherches cartographiques sur les projets de construction clés dans le cadre de l'initiative ceinture et routes – "Nouvelles routes de la soie".
- Préparer des études de cas ou un rapport sur l'Australie (SST), le Pakistan (ACC) et le Monténégro (reconnaissance des syndicats).
- Rencontre avec des partenaires potentiels pouvant soutenir les activités de l'IBB, à savoir l'OIT et FES.
- Réunion de suivi de l'IBB et ACFTU



22. CCCC / POWER CHINA

- Maintenir des relations/contacts réguliers avec les entreprises par le biais du partage des contacts de l'IBB et de ces entreprises sur le terrain, et fournir les informations importantes telles que la situation en matière de santé et de sécurité chez John Holland (Australie).
- Envoyer des informations officielles sur des cas ou des informations sur des questions relatives aux droits des travailleurs sur des sites de projets spécifiques (par exemple, le Monténégro pour CRBC et le Pakistan pour Sinohydro).



18. Les membres de la mission ont visité le siège provincial d'ACFTU et le **Centre de services aux travailleurs**. Ce centre fournit aux travailleurs migrants/locaux des services sociaux tels que la protection sociale, l'assistance juridique, des programmes de formation, la prise en charge des revendications salariales, etc...



2018

Afin de diversifier le pool d'investisseurs chinois en Afrique, Beijing s'est engagé à "encourager les entreprises chinoises à investir au moins USD 10 milliards en Afrique au cours des trois prochaines années". Dans le passé, cela n'était pas inclus dans les engagements pris par la Chine au FCSA, ce qui démontre une offensive délibérée du gouvernement chinois visant à encourager davantage d'entreprises chinoises ainsi que les investisseurs privés chinois à investir en Afrique. Les USD 10 milliards sont inclus dans les USD 60 milliards de soutien annoncés par la Chine, mais il est précisé que cet investissement sera réalisé par les "entreprises". Très probablement, les institutions financières chinoises encourageront et favoriseront de tels investissements en contribuant ou en finançant conjointement de tels projets.

LES INVESTISSEMENTS CHINOIS EN AFRIQUE SONT MODESTES

La nouvelle décision d'accroître les investissements chinois en Afrique révèle inconsciemment une vérité gênante dans l'engagement économique de la Chine en Afrique. Malgré tout l'enthousiasme suscité par les investissements accrus de la Chine en Afrique, le volume réel des investissements chinois en Afrique reste faible, à la fois en

En 2017, les investissements directs étrangers de la Chine à destination de l'Afrique valaient USD 3,1 milliards, soit 2,5% du total des investissements directs étrangers de la Chine cette année-là, les plus faibles de tous les continents. À titre de comparaison, en 2017, le rachat d'entreprises en Amérique latine seulement s'élevait à **USD 18 milliards**. En termes de stock d'investissements, les investissements chinois en Amérique latine ont dépassé les USD 200 milliards à la fin de 2017, soit deux fois plus que les investissements chinois en Afrique, qui avaient déjà dépassé les **USD 100 milliards de dollars à la fin de 2017**. La composition du financement chinois révèle également une autre vérité, peut-être plus profonde, qui dérange. Étant donné que la Chine déclare s'être acquittée des USD 60 milliards promis à l'Afrique au FCSA 2015 (y compris USD 5 milliards sous forme de dons et de prêts sans intérêts), et compte tenu des investissements directs étrangers chinois en Afrique en 2016 (**USD 3,3 milliards**) et en 2017 (USD 3,1 milliards de dollars), soit un total de USD 6,4 milliards, les chiffres montrent que la plus grande partie des financements chinois versés à l'Afrique ne sont ni des subventions ni des investissements, mais des prêts sous diverses formes. La Chine n'est peut-être pas le plus grand créancier de l'Afrique, mais cela confirme la conviction largement répandue que la Chine crée plus de dettes pour l'Afrique (la Chine s'en défend en disant que les effets positifs du renforcement des

capacités économiques à long terme grâce aux prêts chinois dépassent de loin les inconvénients).

DIVERSIFICATION OF AFRICAN EXPORTS PROMISED, BUT...

Au Sommet de Beijing, un fonds spécial de USD 5 milliards destiné au financement des importations chinoises en provenance d'Afrique a été créé. En effet, dans l'accord sur la "Facilitation des échanges", la Chine a annoncé sa décision "**d'augmenter ses importations, en particulier des produits non issus de ressources naturelles, en provenance d'Afrique**". Cela a toujours été l'alibi du gouvernement chinois, mais sa capacité à augmenter les importations non liées aux ressources naturelles en provenance d'Afrique dépend également de la capacité de la région à offrir de tels produits. Les statistiques officielles chinoises ne fournissent plus une ventilation détaillée des catégories d'importations chinoises en provenance d'Afrique.

Cependant, en 2017, les principaux pays africains qui ont exporté des produits vers la Chine sont riches en ressources : Afrique du Sud, Angola, Zambie, Congo-Brazzaville et République démocratique du Congo. Selon les données du ministère du Commerce chinois, l'Afrique du Sud, qui est le plus grand partenaire commercial de la Chine sur le continent et le plus grand exportateur africain vers la Chine peut servir d'exemple ; en 2017, les

2ne gagne

Le Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine 2018 se tiendra du 3 au 4 septembre.



O JOGO COMEÇOU: CABEÇA OU CAUDA?

ressources naturelles (ressources minérales et métaux de base) représentaient ensemble 86,2% des exportations du pays vers la Chine, en hausse par rapport aux 83,7% de 2016.

QUE PEUT-ON EN CONCLURE?

Il reste encore beaucoup à faire pour la diversification des exportations africaines vers la Chine. Bref, à en juger par le volume et la composition des engagements financiers de la Chine au FCSA 2018, l'engagement de la Chine reste ferme, mais semble être plus prudent et plus calculateur que les engagements pris lors du sommet précédent. La Chine est en train de réduire les financements à des conditions favorables en mettant plus l'accent sur l'aspect commercial et la viabilité. Du modèle traditionnel des "ressources pour infrastructures", la Chine semble évoluer vers la prochaine étape, à savoir, des placements en actions, réalisés par un groupe d'investisseurs plus diversifié, soutenu par les institutions étatiques de financement du développement. En attendant, l'Afrique a encore beaucoup à faire pour attirer davantage d'investissements chinois et diversifier ses relations commerciales avec la Chine.

ENGAGEMENTS FINANCIERS DE LA CHINE EN AFRIQUE EN 2018: AJUSTEMENT ET RECALIBRAGE

Comme prévu, le président chinois Xi Jinping a prononcé un discours liminaire au sommet, illustrant les domaines prioritaires de l'engagement de la Chine en Afrique au cours des trois prochaines années. Dans son discours, Xi a annoncé Huit (8) initiatives majeures pour remplacer ses "Dix programmes de coopération" lancés au sommet 2015 du FCSA à Johannesburg. Il a promis un autre engagement financier de USD 60 milliards en faveur de l'Afrique, mais la nature de ce financement reflète effectivement un recalibrage important de la politique financière de la Chine vis-à-vis de l'Afrique.

DES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET RÉDUCTION DES FINANCEMENTS À DES CONDITIONS FAVORABLES

Habituellement, la Chine avait tendance à doubler ou à tripler les récentes promesses du FCSA: de USD 5 milliards en 2006 à USD 10 milliards en 2009, de USD 20 milliards en 2012 à USD 60 milliards en 2015. S'écartant de cette tendance, le financement de la Chine au dernier Sommet de Beijing reste le même qu'il y a trois ans. Bien que personne ne s'attende à ce que les engagements financiers chinois continuent à doubler ou à tripler indéfiniment, la stagnation de la croissance de la Chine l'a obligée à adopter une attitude plus prudente. Cela pourrait être attribué à quelques facteurs, notamment l'impact négatif de la guerre commerciale sur l'économie chinoise, l'inquiétude croissante suscitée par la fuite de ses capitaux, la croissance continue des créances irrécouvrables en Chine ainsi

que les critiques internes accusant les autorités politiques de gaspiller l'argent des contribuables pour acheter l'amitié des pays étrangers.

Le changement le plus notable dans les engagements financiers de Beijing réside dans sa composition. À en juger seulement par le langage, le niveau global des financements chinois à des conditions favorables et à des taux préférentiels est en baisse. Pour commencer, le montant des subventions, des prêts sans intérêts, des prêts à des conditions favorables et des lignes de crédit, est passé de USD 40 milliards dans l'engagement financier de 2015 à USD 35 milliards. Les prêts à des conditions favorables, qui ont été combinés aux crédits à l'exportation pour atteindre USD 35 milliards en 2015, sont maintenant classés en 2018 dans la même catégorie que les subventions et les prêts sans intérêts. Bien que le total de ces trois rubriques (subventions, prêts sans intérêts et prêts à des conditions favorables) atteigne USD 15 milliards, il reste à savoir si les subventions gratuites et les prêts sans intérêts égaleront le montant de 2015 (USD 5 milliards). Bien que la Chine promette encore des lignes de crédit de USD 20 milliards, les crédits ne sont plus spécifiquement limités aux crédits à l'exportation comme c'était le cas en 2015, et rien n'indique que ce sont des crédits à des taux préférentiels. En outre, les détails sur l'amélioration des exigences d'octroi des prêts à des conditions favorables qui existaient depuis 2015 ont été retirés des engagements de la Chine cette année. Cela pourrait être le signe le plus révélateur des vives inquiétudes de la Chine concernant les profits et la rentabilité commerciale de ses financements.

PASSAGE DES PRÊTS AUX INVESTISSEMENTS

La Chine s'est engagée à mettre en place un fonds spécial de USD 10 milliards pour le financement du développement, ce qui indique clairement le nouveau modèle de l'engagement financier de la Chine en Afrique. Abandonnant le modèle précédent des "ressources pour infrastructures", la Chine tient de plus en plus à utiliser les financements fournis par ses institutions financières de développement telles que China Development Bank (Banque de développement de Chine) et China-Africa Development Fund (Fonds de développement Chine-Afrique), pour soutenir les placements en actions de ses compagnies en Afrique.

<https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2018/09/05/chinas-2018-financial-commitments-to-africa-adjustment-and-recalibration>



DECLARATION DE PEKIN

2018



CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTE DE DESTIN CHINE-AFRIQUE ENCORE PLUS SOLIDE

1.1 Nous, Chefs d'État, Chefs de gouvernement et Chefs des délégations de la République populaire de Chine et de 53 pays africains, et Président de la Commission de l'Union Africaine (UA), nous sommes réunis en Chine les 3 et 4 septembre 2018 pour le Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA). Autour du thème « La Chine et l'Afrique : Construire une communauté de destin encore plus solide par la coopération gagnant-gagnant » et dans le but de promouvoir le développement du FCSA et d'approfondir le partenariat de coopération stratégique global sino-africain, nous avons adopté par consensus la Déclaration de Beijing — Construire une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide.

1.2 Nous adressons toutes nos félicitations à la République de Gambie, à la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe et au Burkina Faso qui sont devenus nouveaux membres du FCSA depuis la tenue du Sommet de Johannesburg.

2. Le monde d'aujourd'hui connaît d'importants développements, transformations et réajustements. La paix et le développement demeurent notre aspiration commune. Vu les liens et l'interdépendance croissants entre les différents pays du monde, la coopération représente la seule voie efficace pour relever les défis planétaires

tels que le terrorisme, les conflits, les écarts entre les riches et les pauvres, la pauvreté, le changement climatique, la dégradation des terres, l'insécurité alimentaire, les grandes maladies infectieuses et le protectionnisme. 3.1 Nous nous rappelons et apprécions pleinement les visions de la « communauté de destin pour l'humanité » et de la « communauté de destin Chine-Afrique » que les dirigeants chinois et africains ont évoquées ces dernières années à des occasions bilatérales et multilatérales. Nous appelons tous les pays à travailler de concert pour construire une communauté de destin pour l'humanité, un monde beau, propre, ouvert et inclusif, marqué par la paix durable, la sécurité universelle et la prospérité commune, ainsi qu'un nouveau modèle de relations internationales basé sur le respect mutuel, l'équité, la justice et la coopération gagnant-gagnant, en vue de préserver et de promouvoir la paix et le développement dans le monde.

3.2 Nous sommes unanimes à estimer que la Chine et l'Afrique ont toujours partagé un destin commun. La Chine est le plus grand pays en développement, tandis que l'Afrique est le continent qui regroupe le plus grand nombre de pays en développement. Ayant des passés similaires, de même que des tâches de

développement et des aspirations politiques communes, les peuples chinois et africains ont partagé heur et malheur et tissé une amitié profonde. Nous nous engageons à renforcer le dialogue collectif, à raffermir l'amitié traditionnelle, à approfondir la coopération pragmatique et à œuvrer ensemble pour construire une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide.

4.1 Nous apprécions l'initiative « la Ceinture et la Route » qui, dans le respect du principe d'amples consultations, d'engagement commun et de bénéfices partagés, de la loi du marché et des règles internationales, ainsi que de l'esprit d'ouverture, de transparence et de bénéfices mutuels, développe des infrastructures inclusives, accessibles, aux prix raisonnables, largement bénéfiques et conformes aux réalités nationales et aux lois et règlements des pays concernés, et qui vise à réaliser un développement partagé, durable et de haute qualité. La construction de « la Ceinture et la Route » répond au courant de notre époque et apporte des bénéfices à tous les peuples.

4.2 L'Afrique est un prolongement historique et naturel de « la Ceinture et la Route » et un acteur important de cette initiative. La coopération

entre la Chine et l'Afrique dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route » offrira plus de ressources, de moyens, de marchés et d'espaces, et ouvrira des perspectives plus diversifiées pour le développement de l'Afrique. Nous sommes convenus d'associer étroitement l'initiative « la Ceinture et la Route » au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, à l'Agenda 2063 de l'UA et aux stratégies nationales de développement des pays africains, de renforcer la communication sur les politiques, l'interconnexion en matière d'infrastructures, de commerce et de financement et la promotion des échanges humains, de promouvoir la coopération en matière de capacités de production industrielle dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route », et de renforcer la coopération en matière de planification des infrastructures et de l'industrialisation en Afrique, de sorte à donner de nouvelles impulsions à la coopération gagnant-gagnant et au développement partagé entre la Chine et l'Afrique.

4.3 Les pays africains soutiennent la Chine dans l'organisation du deuxième Forum « la Ceinture et la Route » pour la coopération internationale en 2019. La Chine se réjouit de voir les pays africains participer activement au Forum.

5.1 Nous apprécions hautement le rôle que joue le FCSA depuis sa création il y a 18 ans dans la promotion des relations sino-africaines. Des résultats abondants ont été obtenus dans les actions de suivi et la mise en œuvre des « dix programmes de coopération » et du Plan d'action de Johannesburg (2016-2018) du FCSA adoptés lors du Sommet de Johannesburg de 2015.

5.2 Nous sommes unanimes à estimer que le FCSA est un mécanisme de plus en plus efficace et joue un rôle d'orientation dans la coopération internationale avec l'Afrique. Nous sommes convenus de préserver le mécanisme existant, ses caractéristiques et ses atouts pour mieux développer les relations et la coopération sino-africaines dans la nouvelle ère, et de faire du FCSA la plateforme principale pour la coopération sino-africaine dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route ».

6. La Chine entend continuer à renforcer la solidarité et la coopération avec les pays africains conformément au principe de sincérité, de pragmatisme, d'amitié et de franchise et à la juste conception de la justice et des intérêts avancés par le Président Xi Jinping. Nous nous engageons à travailler ensemble pour faire valoir nos atouts respectifs, répondre aux préoccupations de part et d'autre, et développer et enrichir sans cesse le partenariat de coopération stratégique global sino-africain au bénéfice des peuples chinois et africains.

7.1 La Chine salue le processus d'intégration de l'Afrique et s'engage à continuer à soutenir les efforts africains pour construire une Afrique unie et forte, accélérer son intégration, préserver la paix et la stabilité et réaliser une croissance économique plus rapide. Elle prend note des résultats encourageants obtenus dans ces domaines lors des Sommets de l'UA ces dernières années.

7.2 Nous saluons une coopération renforcée de la Chine avec l'UA, ses organes et les organisations économiques régionales de l'Afrique, et soutenons le rôle constructif de

la Commission de l'UA dans la promotion de la coopération sino-africaine transnationale et transrégionale. La Chine salue l'ouverture d'une représentation de l'UA à Beijing et soutient la réforme de l'UA pour renforcer ses capacités et son efficacité.

8. Nous sommes convenus de continuer à nous prêter mutuellement du soutien ferme dans la préservation de l'intégrité territoriale, de la souveraineté, de la sécurité et des intérêts de développement de nos pays. Les membres africains du FCSA réaffirment leur engagement à poursuivre fermement le principe d'une seule Chine, à soutenir la réunification de la Chine et à appuyer les efforts de la Chine pour régler pacifiquement les différends territoriaux et maritimes par des consultations et négociations amicales avec les pays concernés. La Chine réaffirme sa volonté de développer avec tous les pays africains, sur la base du principe d'une seule Chine, des relations d'amitié et de coopération et de partager avec eux ses opportunités de développement. Elle rappelle son ferme attachement au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui et soutient les pays africains dans leur recherche autonome d'une voie de développement adaptée à leurs réalités nationales.

9. China pledges to work with African countries to synergize development strategies and increase experience-sharing on governance, poverty reduction and development, particularly on rural socio-economic

development, gender equality and women and youth empowerment. China supports African countries in working for development and

rejuvenation and acting on Agenda 2063 and its first ten-year implementation plan, with a view to achieving independent and sustainable development.

10. We applaud the remarkable progress and positive results achieved by China and Africa in anti-corruption cooperation.

11. We commend the principle of common, intensive, green, safe and open development agreed by both sides to enhance mutually beneficial cooperation under the new circumstances, and applaud the fruitful China-Africa economic and trade cooperation, particularly the remarkable results of cooperation in such areas as trade, investment, financing and infrastructure. We believe that economic and trade cooperation remains the anchor and the propeller for China-Africa relations. China will continue to, in keeping with the principle of mutual benefit and win-win cooperation, help enhance Africa's production capacity in the secondary and tertiary industries, and promote the transformation and upgrading of China-Africa economic and trade cooperation focusing on improving Africa's internally driven growth that reduces reliance on export of raw materials. China will, as always, offer assistance and support to Africa's development with no political strings attached. Africa reaffirms its commitment to sustainable, diversified and coordinated socio-economic development to ensure mutually beneficial outcomes.

12. Nous appelons la communauté internationale à agir en solidarité pour promouvoir le développement par le commerce et l'investissement et faire évoluer la mondialisation économique dans un sens plus ouvert, plus inclusif, plus équilibré et bénéfique pour tous. Face à la gravité de la situation actuelle, nous préconisons fermement le multilatéralisme, nous opposons à toute forme d'unilatéralisme et de protectionnisme, soutenons le système commercial multilatéral transparent, non discriminatoire, ouvert et inclusif centré sur l'OMC et basé sur les règles, et œuvrons pour une économie mondiale ouverte et inclusive. Nous travaillerons à favoriser un fonctionnement normal du mécanisme de règlement des différends de l'OMC, continuerons à mettre en œuvre les acquis des conférences ministérielles précédentes de l'OMC et resterons déterminés à renforcer la

coopération dans les mécanismes dont le « Groupe des 77 + Chine », à préserver le système commercial multilatéral et à favoriser le développement du monde entier par des actions concrètes.

13.1 Les dirigeants africains saluent les nouvelles mesures majeures en faveur de l'élargissement de l'ouverture annoncées par le Président Xi Jinping à l'ouverture de la Conférence annuelle 2018 du Forum de Boao pour l'Asie et apprécient les efforts concrets et ciblés déployés par la Chine dans le domaine du renforcement des capacités. Ils estiment que ces mesures et efforts bénéficieront aux pays africains et aux autres pays du monde, et que le développement de la Chine apporte des opportunités importantes et donne une impulsion forte au développement d'une économie mondiale ouverte. Les dirigeants africains saluent l'organisation de la première Exposition internationale d'Importation de Chine en novembre 2018 à Shanghai et souhaitent y prendre une part active.

13.2 China commends the important outcomes of the African Union Extraordinary Summit, held in Kigali Rwanda in March 2018, on the African Continental Free Trade Area, and welcomes the launching of the Single African Air Transport Market and the decisions supporting the free movement of people and goods. China supports early progress in developing African Continental Free Trade Area and the Single African Air Transport Market.



China will strengthen cooperation with Africa in trade and investment facilitation, and step up related policy communication, information sharing and capacity building. China supports African countries in enhancing connectivity, infrastructure development and industrialization. China encourages companies from both sides to explore more ways of mutually beneficial cooperation based on the law of the market.

15. Nous appelons tous les pays à respecter la diversité culturelle, soulignons l'importance des échanges humains et culturels pour le renforcement de la compréhension mutuelle, de l'amitié et de la coopération entre les peuples chinois et africains, et encourageons l'approfondissement des échanges, de l'inspiration mutuelle et de la coopération dans les domaines culturel, éducatif, scientifique, technologique, sportif, sanitaire, touristique et entre les médias et les collectivités locales, dans le but de consolider dans la durée la base populaire des relations sino-africaines. 16.1 Nous soulignons notre attachement au concept de sécurité commune, globale, coopérative et durable, et œuvrons à régler les différends par le dialogue et les consultations, à coordonner les efforts pour faire face aux menaces traditionnelles et non traditionnelles à la sécurité et à combattre le terrorisme sous quelque forme que ce soit, où que ce soit et pour quelque raison que ce soit. 16.2 La Chine soutient fermement les pays africains, l'UA et les autres organisations régionales africaines dans leurs efforts visant à apporter des solutions africaines aux problèmes africains, soutient la construction de la Force africaine en attente et de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises, et

16.3 Nous avons pris note de l'acuité du problème des réfugiés et des migrants en Afrique et des efforts déployés par l'UA, les organisations sous-régionales africaines et les pays africains dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'UA et les autres cadres concernés pour régler ce problème. La Chine et l'Afrique mèneront des discussions pour renforcer leur coopération dans les domaines des réponses humanitaires, de l'alerte précoce, de la lutte contre le changement

13.3 Africa appreciates the support that China has rendered to its railway development, particularly the related goals set forth by the AU Agenda 2063, and welcomes China as a strategic partner in its railway development. Africa welcomes more investment from China in its tourism industry and looks to further expand China-Africa aviation cooperation.

14. We welcome the G20 Initiative on Supporting

soutient les pays concernés dans leurs efforts pour combattre activement les menaces terroristes.

supports the building of the African Standby Force and the African Capacity for the Immediate Response to Crisis, and other active measures by regional countries in countering terrorist threats. China supports predictable and sustainable UN funding for Africa's independent peace operations and the initiative to "Silence the Guns in Africa by Year 2020". In light of the need of Africa, China will continue to play a constructive role in providing good offices and mediation of African hotspot issues. We welcome closer communication and coordination between China and Africa in the UN Security Council. We will enhance coordination and cooperation on affairs related to African peace and security to uphold our common interests through the meetings and consultations between China and Africa's non-permanent members of the Security Council. We welcome closer cooperation between China and the African Union Peace and Security Council (AUPSC) through meetings and consultations, as it serves our common interests.

climatique, la sécheresse et la désertification et de la gestion des catastrophes. 17. We emphasize the importance of upholding the purposes and principles of the UN Charter and supporting the active role of the UN in international affairs. We advocate mutual respect and equal consultation, firmly reject Cold-War mentality and power politics, and embrace

the new approach to state-to-state relations that favors dialogue over confrontation, partnership over alliance. We follow the principle of achieving shared benefits through consultation and collaboration in global governance, advocate multilateralism and democracy in international relations, and believe that all countries are

equal, irrespective of their size, strength or wealth. We oppose interference in others' internal affairs and arbitrary use or threat of force in international affairs, and reaffirm the need to deepen mutual understanding and enhance coordination and collaboration with each other at the UN and other fora.

18. . Nous estimons qu'il faut mener des réformes nécessaires de l'ONU, y compris du Conseil de Sécurité, pour lui permettre de mieux remplir ses missions confiées par la Charte des Nations Unies et d'augmenter ses capacités à répondre aux menaces et défis planétaires et à renforcer la gouvernance mondiale. Nous soulignons qu'il faut corriger les injustices historiques qu'ont subies les pays africains, augmenter en priorité la représentation des pays africains au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des autres organes onusiens, et travailler ensemble à faire évoluer le système de la gouvernance mondiale dans un sens favorable aux intérêts communs des pays en développement. La Chine entend renforcer la communication et la concertation avec les pays africains membres non permanents du Conseil de Sécurité pour préserver ensemble les intérêts de la

Chine, de l'Afrique et de l'ensemble des pays en développement. Nous estimons aussi qu'il faut mener des réformes des institutions financières internationales, y compris les institutions de Bretton Woods.19.1 Nous appelons à la conclusion des règles d'application de l'Accord de Paris lors de la 24e Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques en 2018. Conformément à la Proclamation de Marrakech pour l'Action en faveur de notre climat et le Développement durable adoptée par la 22e Conférence des États parties, nous réitérons notre détermination à lutter ensemble contre le changement climatique. Nous sommes déterminés à promouvoir le respect de l'environnement, à lutter contre le changement climatique par la coopération, à protéger la biodiversité marine, à renforcer la recherche océanographique, à développer l'économie bleue, à créer un écosystème mondial favorisant le développement vert, à préserver la planète, et à créer de meilleures conditions pour le développement des petits pays insulaires. Nous appelons les pays développés à honorer rapidement leurs engagements pour accompagner, dans les domaines du financement, du transfert de technologies et du renforcement des capacités, les

pays africains dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement.

20. Nous félicitons l'Afrique du Sud d'avoir organisé avec succès le 10e Sommet des BRICS, ainsi que le BRICS Outreach Dialogue composé de l'Initiative « BRICS + » et de BRICS Leaders-Africa Outreach Dialogue Forum. Les dirigeants saluent les documents et les mesures adoptés par le Sommet, et estiment que ces fruits abondants contribuent à jeter une base solide pour la deuxième « décennie dorée » de la coopération des BRICS, à renforcer la coopération entre les pays concernés et leur permettent de profiter largement de la quatrième révolution industrielle.

21. Nous apprécions les efforts inlassables et le travail remarquable accomplis par les ministres participant à la 7e Conférence ministérielle du FCSA. Dans l'esprit de la présente Déclaration, a été adopté le Plan d'action de Beijing (2019-2021) du Forum sur la Coopération sino-africaine. La Chine et l'Afrique travailleront en étroite collaboration pour assurer une mise en œuvre intégrale et ponctuelle du Plan d'action.

22.1 1 Nous remercions Son Excellence Monsieur Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, et Son Excellence Monsieur Cyril Ramaphosa, Président de la République sud-africaine, d'avoir coprésidé le Sommet de Beijing 2018 du FCSA.

22.2 Nous remercions l'Afrique du Sud de la contribution qu'elle a apportée au développement du FCSA et au développement des relations sino-africaines de 2012 à 2018, période de sa coprésidence du Forum.

23. Nous remercions le gouvernement et le peuple de la République populaire de Chine pour l'accueil chaleureux et les facilités réservés à tous les participants durant le Sommet de Beijing 2018 du FCSA.

24. Nous nous félicitons de voir la République du Sénégal assurer la prochaine coprésidence du FCSA. La 8e Conférence ministérielle du FCSA se tiendra en République du Sénégal en 2021.



Investiments **Chinois** en AFRIQUE

Tencent 腾讯

LES GÉANTS

CHINOIS

«L'effet du Dragon...»

LES PRETS

5 étoiles

Faites-en la demande



PARTENARIAT **GAGNANT-GAGNANT**

MOBILISÉS

5 GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURE CHINOIS



Top 10 African destinations for Chinese investment

Total capital investment 2003-2017* (\$bn)



*year to date
Source: fDi markets

OU **ACCAPAREMENT INDU** DES INSTITUTIONS?

INVESTMENTS CHINOIS: LES PROMESSES

Les banques de développement multilatérales ne sont pas impliquées, par conséquent leurs lignes directrices en matière d'attribution de marchés ne s'appliquent pas directement.

Dans beaucoup de pays à travers le monde, les compagnies de construction chinoises sont parmi les plus grands employeurs, réalisant les grands ouvrages et autres projets. Alors que l'IBB dispose de connaissances et expériences grâce au travail accompli avec les multinationales européennes, les multinationales chinoises constituent un nouveau défi. Dans ce contexte, il n'y a pas de tradition de dialogue social. L'IBB ne peut pas s'appuyer sur l'expérience d'un affilié de la Chine et il n'existe pas d'accords-cadres mondiaux. Les banques de développement multilatérales ne sont pas impliquées, par conséquent leurs lignes directrices en matière d'attribution de marchés ne s'appliquent pas directement.

Des campagnes de syndicalisation sur les chantiers des multinationales ont été menées dans toutes les régions. On a indiqué qu'elles ont connu de grands succès au Brésil, au Chili, au Panama, en Inde, en Serbie, en Pologne, au Ghana, en Namibie, au Kenya et au Sénégal.

La résurgence de la Chine en Afrique a attiré l'attention de nombreux observateurs. Sa résurgence en Afrique est considérée comme un mélange d'optimisme, d'inquiétude et de doute. Il y a un débat intense autour de cette résurgence, et il est centré sur deux problèmes principaux : qu'est-ce qui motive l'engagement actuel et quelles sont ses implications pour le développement de l'Afrique ? Cependant, beaucoup d'analystes ont affirmé qu'apparemment cet engagement de la Chine en Afrique vise à répéter ce que les Occidentaux ont fait des décennies auparavant, quand ils ont exploité et géré les ressources africaines.

Les récents intérêts et investissements économiques de la Chine en Afrique ont poussé ses relations bilatérales avec l'Afrique à être examinées de près. En réalité, les impacts des activités économiques chinoises sont ressentis dans plusieurs parties de l'Afrique. Les domaines d'impacts sont les investissements directs étrangers, les financements de développement des infrastructures, l'augmentation des prix des matières premières africaines et l'introduction de produits électroniques et de télécommunications moins chers.

Les investissements de la Chine en Afrique sont devenus de plus en plus diversifiés ces dernières années

En 2014, lors de sa visite à l'Union africaine, le Premier ministre chinois Li Keqiang a annoncé que la Chine prévoit augmenter les volumes des échanges commerciaux avec l'Afrique pour atteindre USD 400 milliards et accroître ses investissements directs sur le continent à USD 100 milliards d'ici 2020. Les investissements chinois seront principalement affectés au développement des infrastructures et gérés par divers organismes de prêts chinois ainsi que la banque de BRICS nouvellement créée. Une telle injection soutenue de capitaux d'investissements devrait se traduire par la création d'opportunités dans tous les secteurs.

Bien que l'exploitation du pétrole et des mines soit le principal objectif, les investissements directs étrangers des Chinois ont inondé tous les secteurs, de la fabrication des chaussures à l'industrie agroalimentaire. Les entreprises chinoises ont également fait de gros investissements dans les infrastructures africaines, en visant des secteurs tels que les télécommunications, le transport, la construction, les centrales électriques, la gestion des ordures, le réaménagement des ports. Étant donné le manque criant d'infrastructures en Afrique, ces investissements représentent une contribution vitale au développement du continent.



La Chine étend son hégémonie par le biais de ses investisseurs privés...

L'Afrique n'aurait pas connu d'investissements de cette grande ampleur sans ces avancées politiques.

Les investisseurs chinois sont particulièrement bien positionnés pour profiter de cet environnement économique amélioré. L'entreprise chinoise type opérant dans ce secteur est généralement une grande entreprise publique. Les entreprises publiques chinoises ne semblent pas être les plus efficaces.

Mais elles ont un gros avantage compétitif : elles peuvent avoir des crédits subventionnés grâce aux gros moyens de leur gouvernement, ce qui leur permet de surclasser les autres soumissionnaires lors des appels d'offre pour des contrats de projets en Afrique, que ce soit les autres investisseurs étrangers ou les entreprises africaines. Quelles que soient leurs préoccupations au sujet des investisseurs étrangers, beaucoup d'Africains reconnaissent les avantages de leur présence.

Dans le contexte de l'Afrique – en particulier pour les infrastructures de base – les investissements chinois sont plus que les bienvenus. On estime que les infrastructures qui font défaut en Afrique pourraient s'élever à USD 900 milliards ; sans eau potable, routes praticables par tous les temps, suffisamment d'électricité et un système de communication fiable, les économies africaines ne pourront pas prospérer. Les investissements chinois principalement axés sur le développement des infrastructures de base poseront les fondations permettant aux enfants d'aller à l'école et aux entreprises d'opérer. Mais l'arrivée de la Chine entraînera des défis. Malgré la création d'emplois pour beaucoup de personnes, les entreprises chinoises ont été souvent critiquées pour leurs mauvaises pratiques : non-respect des législations du travail et de l'environnement et concurrence déloyale avec les entreprises locales. Si l'Afrique saisit l'opportunité de ces investissements chinois de plus en plus croissants et que la coopération est bénéfique aux deux parties, les économies africaines ainsi que les populations du continent en tireront de réels avantages positifs dans les décennies à venir.

Les compagnies chinoises doivent agir de façon responsable, même dans ce cadre réglementaire laxiste. Il est également important que les décideurs africains prennent la responsabilité de protéger les intérêts de leurs populations. Entre autres, ils doivent faire en sorte que les contrats signés par les investisseurs étrangers incluent des dispositions qui protègent l'environnement et la santé des travailleurs africains.

Cet intérêt croissant pour l'Afrique est motivé par le fait qu'en Chine on reconnaît que l'environnement économique africain a complètement changé. Au cours des quinze dernières années, la plupart des pays africains ont enregistré une croissance économique sans interruption. Même durant la crise économique mondiale, l'Afrique a démontré une résistance remarquable qui a étonné à la fois les décideurs africains et la communauté internationale des donateurs. Les investisseurs chinois ont été plus rapides que leurs homologues des nations développées pour reconnaître – et profiter de – cette meilleure performance économique. La grande résistance économique de l'Afrique n'est pas le fait du hasard. En grande partie, elle est due à des réformes économiques durement gagnées. Au cours des deux dernières décennies, les décideurs africains ont bâti une fondation économique plus solide. Entre autres mesures, ils ont libéralisé les politiques commerciales, réduit les obstacles à la création de nouvelles entreprises, privatisé beaucoup d'entreprises étatiques et augmenté la fiabilité d'infrastructures essentielles, telles que la production et la distribution d'électricité.



L'hégémonie rampante de la Chine exprimée par des investisseurs privés ...

AFFILIÉ DE L'IBB

Inspirés par le nouveau Plan stratégique 2018-2021 de l'IBB Afrique et Moyen-Orient, les syndicats d'Afrique de l'Est ont adopté la théorie du changement et de nouvelles stratégies d'organisation des travailleurs des projets d'infrastructures des institutions financières internationales (IFI) et des EMN chinoises. Certains syndicats ont acquis de l'expérience dans l'organisation des travailleurs et les négociations avec les EMN chinoises. Lors d'une visite de chantier, nous avons rencontré Joe Macharia, secrétaire à l'éducation de KBCTFIEU du Kenya, qui a accepté de partager avec nous sa riche expérience en matière d'organisation chez CCCC, une EMN chinoise opérant au Kenya.



Joe Macharia

AMANDLA

KBCTFIEU

*Syndiquer les travailleurs d'une
Multinationale chinoise:
Inspiration et Détermination*



COUP DE PROJECTEUR

Syndicat des BTP du Kenya

Lors de la visite sur le terrain à China Communication Construction Company (CCCC), il a été constaté que le syndicat entretient de bonnes relations de travail avec la compagnie. Quelle en est la raison?

China Communication Construction Company (CCCC) est la société mère de China Road and Bridge Cooperation (CRBC) qui opère au Kenya depuis de nombreuses années et qui s'y est installée depuis les années 1990. Il est à noter que CCCC s'est seulement installée au Kenya vers 2015 et s'est vu confier la construction de la deuxième phase du projet de voie ferrée à écartement standard de Nairobi à Naivasha..

La première phase du projet de voie ferrée à écartement standard de Mombasa à Nairobi a été réalisée par China Road and Bridge Cooperation. Par conséquent, la direction de CCCC est la même que celle de China Road and Bridge Cooperation (CRBC). La deuxième phase du projet de voie ferrée à écartement standard était la suite de la première phase. L'ACC entre notre syndicat et CCCC était un prolongement de l'ACC entre notre syndicat et CRBC..

La relation de travail entre KBCTFIEU et CCCC est donc une suite logique, sur la base de la relation de longue date tissée entre le syndicat et CRBC. Comme indiqué, cette relation, qui date des années 1990, a une longue histoire et a connu des hauts et des bas.

En un mot, en 2007, le syndicat a dû recourir à la procédure de résolution des litiges en faisant recours au tribunal du travail pour parvenir à un accord de reconnaissance et à une convention collective. Par la suite, le tribunal du travail a émis un mandat d'arrêt contre le directeur général de CRBC. Depuis cet incident, les deux parties se respectent mutuellement et le syndicat a été en mesure d'examiner les conventions collectives futures avec la compagnie, dans le cadre de ses différents projets.

La compagnie aurait plus de 3 000 employés; comment le syndicat parvient-il à offrir des services à ses membres?

En fait, plus de 10 000 ouvriers travaillent dans les différentes sections de la deuxième phase du projet de voie ferrée à écartement standard, à savoir les sections 1 à 6. La troisième section compte environ 3 000 ouvriers.

Dans chacune des sections, nous avons un responsable/organisateur syndical à plein temps chargé de la prestation de services aux travailleurs. Le rôle de l'organisateur syndical est de procéder au recrutement, à l'organisation et au règlement des litiges au niveau du site. Chaque organisateur travaille sous la supervision du secrétaire de la section locale qui rend compte au siège du syndicat.

Sur chaque site, il y a plusieurs délégués syndicaux et chaque département a son délégué syndical; ensuite, nous avons un délégué syndical en chef qui coiffe toute la section. Cela nous permet d'avoir un représentant syndical dans chaque département pour s'occuper des problèmes de chaque employé.

Comment gérez-vous les conflits de travail causés par la compagnie ?

Comme indiqué ci-dessus, nous avons un organisateur syndical à plein temps pour chaque section du projet de la compagnie, qui a pour rôle d'organiser, de recruter et de résoudre

les conflits.

Hiérarchiquement, sous l'organisateur, nous avons les délégués syndicaux des départements et le délégué syndical en chef. Tout litige qui ne peut pas être résolu par le délégué du département est transmis au délégué syndical en chef.

Si à son tour, il ne peut pas le résoudre, il confie le dossier aux organisateurs; enfin, s'ils ne sont pas en mesure de le résoudre, ils peuvent transmettre l'affaire au secrétaire de section ou au siège. Il est important de noter que la plupart des conflits sont résolus avant même qu'ils ne parviennent au secrétaire de section.

Avez-vous des difficultés à discuter avec la compagnie sur les questions liées au travail ?

Les différents défis que nous rencontrons sont liés aux différentes sections du projet. Bien que de manière générale les relations de travail soient bonnes avec CCCC, il y a différentes entreprises qui travaillent sous l'entrepreneur principal, ou plutôt lesdites entreprises pourraient être des entreprises affiliées à CCCC.





À la section 2, les responsables de l'entreprise se comportent mal envers le syndicat, l'empêchant de mener ses activités tout en encourageant les leaders communautaires à agir en tant que représentants des travailleurs. Cela est dû à une ingérence politique et à une rumeur selon laquelle des travailleurs chinois auraient été brutalisés, battus et même hospitalisés à la suite d'incitations de la part d'un politicien local qui manipulerait l'ignorance de la population locale pour exiger que seuls les membres de la communauté locale soient employés dans cette section. En raison de ce type d'intimidation visant la compagnie et les travailleurs originaires d'autres régions du pays, le syndicat a eu beaucoup de difficultés à régler les problèmes liés au travail. En effet, la résolution des conflits de travail est dorénavant confiée aux chefs et leaders de la communauté locale qui ignorent tout de la législation du travail du Kenya et règlent les problèmes selon leurs coutumes. À la section 2, les responsables de l'entreprise se comportent mal envers le syndicat,

l'empêchant de mener ses activités tout en encourageant les leaders communautaires à agir en tant que représentants des travailleurs. Cela est dû à une ingérence politique et à une rumeur selon laquelle des travailleurs chinois auraient été brutalisés, battus et même hospitalisés à la suite d'incitations de la part d'un politicien local qui manipulerait l'ignorance de la population locale pour exiger que seuls les membres de la communauté locale soient employés dans cette section. En raison de ce type d'intimidation visant la compagnie et les travailleurs originaires d'autres régions du pays, le syndicat a eu beaucoup de difficultés à régler les problèmes liés au travail. En effet, la résolution des conflits de travail est dorénavant confiée aux chefs et leaders de la communauté locale qui ignorent tout de la législation du travail du Kenya et règlent les problèmes selon leurs coutumes.

À la section 5 également, toujours en raison de la même ingérence politique et des mêmes cultures traditionnelles, les relations entre le syndicat et l'entreprise ne sont pas très

bonnes, bien que la compagnie et les leaders de la communauté locale soient tenus de respecter notre accord de convention collective comme seul document de référence. La direction a peur de la communauté locale qui, une fois encore, a envahi le camp. La police a alors abattu deux personnes. Le tragique incident a été rapporté dans la presse locale en janvier 2018.

D'où vient votre succès dans les activités de recrutement et de syndicalisation chez CCCC contrairement aux autres EMN chinoises?

La longue histoire et la genèse des relations entre ce syndicat et la compagnie ont permis au syndicat de mobiliser des ressources pour le recrutement des travailleurs de CCCC. Le projet est le plus important de l'histoire du Kenya et emploie le plus grand nombre de travailleurs à la fois.

Après avoir mené à bien la première phase du projet de voie ferrée à écartement standard, les travailleurs et la compagnie ont compris l'importance d'un ACC. Et ce succès constituant un exploit pour le syndicat, il n'a pas tardé à l'utiliser comme argument solide auprès des travailleurs employés dans la seconde phase du projet. Beaucoup d'ouvriers qui ont travaillé à la réalisation de la première phase du projet ont été rappelés pour la deuxième phase, ce qui facilite donc l'activité de recrutement du syndicat. L'ACC a été bénéfique pour les travailleurs, car lorsqu'ils ont été mis en chômage à la fin de la première phase du projet, ils ont rapidement reçu leur dernier salaire, conformément à l'ACC.

En raison des bonnes relations professionnelles existantes, les dirigeants syndicaux ont eu un accès sans restriction à n'importe quelle partie du projet, y

compris des ateliers spécifiques destinés au recrutement. Contrairement aux autres EMN chinoises qui menacent les travailleurs de licenciement s'ils adhèrent aux syndicats, la direction de la compagnie n'a jamais tenté d'intimider les travailleurs. Pour ce qui concerne la compagnie CCCC, lorsque le syndicat soumet les formulaires de prélèvement à la source pour les cotisations syndicales, la direction de la compagnie déduit rapidement lesdits montants et les reverse immédiatement au syndicat. Avec les autres EMN chinoises, pour verser les cotisations, il faut engager des discussions inutiles, même lorsqu'il n'en faut pas !

À votre avis, existe-t-il de meilleures pratiques qui peuvent être copiées par d'autres syndicats organisant les travailleurs des EMN chinoises ?

Le fait de rester en contact permanent avec les travailleurs a donné au syndicat force et popularité parmi les travailleurs, d'où le respect des employeurs et de la direction de CCCC envers le syndicat. Même s'il existe un ACC, le contrôle permanent de sa mise en œuvre est essentiel. La formation des organisateurs et des délégués syndicaux était essentielle pour garantir la qualité et la rapidité de la prestation des services aux membres. Il est important d'impliquer d'autres partenaires sociaux/parties prenantes et le syndicat aurait dû agir plus vite pour tisser des relations avec les leaders traditionnels de la communauté locale.

Au cours de la visite, il était évident que la SST constituait un défi majeur car la plupart des employés travaillaient sans EPI; quelles mesures avez-vous prises pour remédier à ce problème ?

Après la visite, le syndicat a convoqué une réunion avec les représentants du projet de voie ferrée à écartement standard pour discuter de diverses questions découlant de la visite du chantier. L'un des problèmes soulevés était la sous-traitance ainsi que la SST, et principalement la fourniture de vêtements de protection. Le principal défi est que la loi oblige la compagnie à confier à des sous-traitants certains travaux tels que la protection des pentes, l'aménagement paysager, les sections, etc...Et ceux-ci nécessitent également de nombreux ouvriers. Ce sont là les principaux défis du syndicat, mais la compagnie a adressé une lettre à tous ses sous-traitants leur demandant de respecter la réglementation kényane en matière de SST.

Les responsables syndicaux qui ont par la suite effectué un suivi auprès des employés de l'entrepreneur principal ont indiqué que la section 4

avait fourni des vêtements de protection aux ouvriers qui n'en avaient pas.

Quelles ont été les réactions des travailleurs, du syndicat et de l'employeur après la visite sur le terrain?

Après la visite, le syndicat a convoqué une réunion avec les représentants du projet de voie ferrée à écartement standard pour discuter de diverses questions découlant de la visite du chantier. L'un des problèmes soulevés était la sous-traitance ainsi que la SST, et principalement la fourniture de vêtements de protection. Le principal défi est que la loi oblige la compagnie à confier à des sous-traitants certains travaux tels que la protection des pentes, l'aménagement paysager, les sections, etc...Et ceux-ci nécessitent également de nombreux ouvriers. Ce sont

là les principaux défis du syndicat, mais la compagnie a adressé une lettre à tous ses sous-traitants leur demandant de respecter la réglementation kényane en matière de SST.

Les responsables syndicaux qui ont par la suite effectué un suivi auprès des employés de l'entrepreneur principal ont indiqué que la section 4 avait fourni des vêtements de protection aux ouvriers qui n'en avaient pas.

Quelles ont été les réactions des travailleurs, du syndicat et de l'employeur après la visite sur le terrain?

Les travailleurs ont été ravis d'apprendre que le mouvement syndical africain est préoccupé par leur bien-être et qu'ils font partie d'un mouvement au-delà des frontières du Kenya. Ils avaient souhaité

des séances plus interactives lors de la visite, mais malheureusement le temps était très limité.

Comme d'habitude, l'employeur avait des doutes sur l'arrivée de cette mission et, à notre avis, il a essayé d'éviter de trop exposer ses lacunes ; et comme en pareil cas, il a essayé de présenter une bonne image de la compagnie. À la suite d'un exposé sur l'opérateur du projet de voie ferrée à écartement standard, la compagnie s'attendait à ce que nous fissions intervenir les médias, mais ce n'était pas la bonne mesure à prendre à ce moment-là. Les responsables de la compagnie attendent toujours un rapport et les réactions de l'IBB



"Les Africains se demandent si la Chine prépare son déjeuner ou le mange?"



ENTREPRISES MULTINATIONALES LES GRANDS PROJETS

PROJET	DESCRIPTION	MONTANT (USD)
Voie ferrée le long de la côte, Nigeria	En 2014, China Railway Construction Corp a signé un accord de USD 12 milliards avec le Nigeria pour la construction d'une voie ferrée le long de la côte de ce pays d'Afrique occidentale – le plus gros contrat de la Chine à l'extérieur. Cette voie ferrée de 1 402 km le long de la côte reliera Lagos, la capitale économique à l'Ouest, à Calabar à l'Est. http://mgafrica.com/article	USD 12 milliards
Ville miniature, Afrique du Sud	La ville miniature de USD 7 milliards que le groupe immobilier chinois Shanghai Zendai est en train de construire dans la périphérie de Johannesburg est la plus grande transaction immobilière jamais obtenue par une compagnie chinoise en Afrique du Sud. Shanghai Zendai l'investisseur chinois dirige la mise en valeur des 1 600 hectares du site dénommé Modderfontein New City project. Quand le projet sera achevé, le site deviendra une ville miniature abritant plus de 100 000 habitants. Selon le promoteur, l'objectif visé est de transformer la métropole miniature en une "New York d'Afrique" http://mgafrica.com/article	USD 7 milliards
Joint venture entre China International Fund et la Guinée, Guinée Conakry	Le 12 octobre 2009, China International Fund (CIF) et la Guinée ont signé un accord pour créer un holding (société de portefeuille) en vue des investissements des projets de développement. Le projet s'élève à USD 7 milliards ; la Guinée a 25% de parts dans la Guinea Development Corporation (GDC) nouvellement créée. CIF et Sonangol (une entreprise paraétatique qui supervise la production de pétrole et de gaz naturel en Angola) se partagent les parts restantes. CIF a reçu l'autorisation d'explorer toutes les ressources minérales et énergétiques non exploitées de la Guinée. En échange, CIF utilisera une partie de ses capitaux pour financer les projets d'infrastructures proposés par le gouvernement guinéen. Toutes les zones de minerai de fer et d'autres minerais qui y sont liés sur une superficie de 7 000 kilomètres carrés sont sous le contrôle des Chinois. Pour la bauxite et l'alumine, plus de 10 000 kilomètres carrés ont été concédés à GDC Mining, ainsi que le pétrole et le gaz dans les régions de Gaoual, Lélouma, Télimélé, Koundara et Labé. Il a été également rapporté que ce partenariat financerait les projets d'hydroélectricité.	USD 7 milliards
Voie ferrée Tchad-Soudan, au plan régional	En 2014, un accord de USD 5,6 milliards a été signé entre China Civil Engineering Construction Corporation et le ministre des Transports du Tchad pour la construction d'une voie ferrée de 1 344 km. La première phase reliera Abéché à André à la frontière avec le Soudan, et Moundou à Ngaoundéré à la frontière avec le Cameroun. La seconde phase reliera Moundou à N'Djamena et reliera la capitale tchadienne aux régions frontalières. La troisième phase reliera la capitale tchadienne à Abéché et la quatrième phase reliera Abéché à Nyala au Soudan.	USD 5,6 milliards

ENTREPRISES MULTINATIONALES

LES GRANDS PROJETS EN AFRIQUE

35

Entreprises
Multinationales
Chinoises en
Afrique

Usines de ciment, au plan régional	En 2015, Dangote Cement a signé des contrats d'une valeur de USD 4,34 milliards avec Sinoma International Engineering Co. de la Chine pour construire des usines de ciment à travers l'Afrique ; cette entreprise en pleine expansion est la plus grande du Nigeria cotée en Bourse. Les usines à construire au Cameroun, en Éthiopie, au Kenya, au Mali, au Niger, au Nigeria, au Sénégal et en Zambie, et une autre au Népal ajouteront environ 25 millions de tonnes aux 45 millions de tonnes que la compagnie produit actuellement.	USD 4,34 milliards
Projet de reconstruction de la capitale du pays, République du Congo-Brazzaville	La Chine a signé des accords avec le Congo-Brazzaville d'une valeur de USD 1,23 milliard pour la reconstruction de certains quartiers de Brazzaville détruits par l'explosion mortelle d'un dépôt de munitions en mars 2012. Le prêt est remboursable sur une période de 20 ans, y compris un délai de grâce de 5 ans et avec un taux d'intérêt de 0,25%. La grande partie du financement sera utilisée pour reconstruire les zones détruites par les explosions du 4 mars à Mpila, à l'est de la capitale ; USD 68 millions seront affectés au développement du réseau des télécommunications du Congo et USD 75 millions permettront de construire une route au Nord du pays.	USD 1,23 milliard
Gazoduc Dar Es Mtwara-Salaam, Tanzanie	En 2012, Dr William Mgimwa le ministre des Finances de la Tanzanie et M. Li Jun le vice-président d'EXIM Bank ont signé un accord pour un prêt de USD 1,2 milliard remboursable sur une période de 33 ans, avec un taux d'intérêt de 2%. Le prêt finance le projet de pipeline du gaz naturel depuis le gisement gazier de Mtwara jusqu'à Dar es Salam. Avant d'avoir les fonds, la Tanzanie a signé en juillet 2012 un accord avec 3 entreprises chinoises de construction. Il s'agit de lignes de plus de 500 km de long qui renforceront l'alimentation électrique de la capitale.	USD 1,03 milliard
Projet de construction d'une centrale thermique, Zimbabwe	En juillet 2015, la compagnie zimbabwéenne PER Lusulu Power a signé un accord de prêt de USD 1,1 milliard avec China State Construction Engineering Corporation (CSCEC) pour construire une centrale thermique de 600 mégawatts, un projet censé réduire les délestages dont souffre le pays.	USD 1,1 milliard
Port en eau profonde, Cameroun	Le Cameroun a signé un accord avec China Harbor Engineering Company Ltd pour le seul port en eau profonde du pays où peuvent accoster les gros navires de commerce intercontinental. La valeur de la première phase du contrat a été fixée à USD 568 millions dont 85% fournis par Export-Import Bank de Chine comme prêt préférentiel et les 15% versés par le gouvernement camerounais. Le coût final du projet est estimé à USD 1 milliard.	USD 1 milliard
Ligne de chemin de fer à écart standard, Kenya	En février 2015, les travaux du plus gros investissement du Kenya dans l'infrastructure ferroviaire depuis l'indépendance du pays en 1963 ont démarré. Export-Import Bank of China fournit 90% des USD 3,8 milliards du projet de voie ferrée qui reliera Nairobi à Mombasa, le plus grand port d'Afrique de l'Est. Le projet devrait normalement s'achever en 2017. http://mqafrica.com/article	USD 3,4 milliards



PRÉSENCE DE LA CHINE EN AFRIQUE DE L'EST

L'Afrique de l'Est qui est considérée comme la région du continent dont la croissance est la plus rapide devient de plus en plus une importante destination pour la Chine. En outre, le développement des infrastructures portuaires et ferroviaires d'Afrique de l'Est fait partie du nouveau concept chinois de la "voie maritime de la soie" qui engendrera une influence géopolitique grandissante de la zone de l'océan Indien.

Le récent numéro de Perspectives économiques en Afrique indique que la croissance de l'Afrique de l'Est est passée de moins de 5% en 2013 à plus de 7% en 2014. Il est prévu une réduction de cette croissance à 5,6% en 2015 et une reprise en 2016 avec un taux de 6,7% ; ceci signifie que cette région enregistrera la plus rapide croissance de tout le continent.

Selon ce rapport, de 2009 à 2014, la Chine en particulier a investi environ USD 11,7 milliards dans 129 nouveaux projets, créant près de 48 000 emplois. Le rapport mentionne également qu'en 2013-2014, une grande part de ces investissements (USD 4,3 milliards) a été affectée aux pays d'Afrique de l'Ouest producteurs de pétrole et de gaz ; cependant, les capitaux chinois sont affectés à divers secteurs tels que les transports, la construction et les vêtements.

Mais l'Afrique de l'Est est une région où la Chine injecte la grande partie de ses capitaux. En mai, le président de Djibouti Ismail Omar Guelleh a fait savoir que la Chine voulait installer une base navale au port d'Obock dans la partie nord du pays. Selon certains rapports, la Chine est en train d'investir plus de USD 9 milliards dans des projets d'infrastructures afin d'aider au désenclavement de l'Éthiopie.

L'année dernière, la Chine a signé un accord d'investissement pour un réseau ferroviaire qui reliera Mombasa à Nairobi, et qui pourrait ensuite être étendu à l'Ouganda, au Rwanda, au Burundi et au Soudan du Sud. La première phase du projet pourrait coûter USD 3,8 milliards.

C'est la raison pour laquelle Dr Ross Anthony, directeur par intérim du Centre d'études chinoises affirme que l'Afrique de l'Est est importante pour la Chine, étant donné qu'elle lui offre des lignes de communication maritimes lui permettant d'assurer sa sécurité énergétique si indispensable, en particulier dans la région du Moyen-Orient.

"En outre, le développement des infrastructures portuaires et ferroviaires d'Afrique de l'Est fait partie du nouveau concept chinois de la "voie maritime de la soie" qui engendrera une influence géopolitique grandissante de la zone de l'océan Indien." Dans une déclaration en ligne, Professeur Ji Guoxing du Centre Asie-Pacifique des études sur la sécurité, basé aux États-Unis, a affirmé que la ligne de communication maritime est importante, étant donné que les pays du monde dépendaient de la libre circulation des marchandises en mer, et que la majorité des pays de l'Asie-Pacifique dont la structure économique est orientée vers les exportations, dépendaient davantage du transport maritime.

Il ajouta que "des transports maritimes réguliers sont indispensables à la survie et à la prospérité des pays de la région". L'objectif des nouvelles initiatives de la Chine – "la ceinture économique le long de la route de la soie et "la voie maritime de la soie du 21ème siècle" – est de faire renaître et créer l'intégration régionale en Asie tout en propulsant la mondialisation de l'économie".

<http://www.businessmedialive.co.za/china-making-its-mark-in-east-africa/>

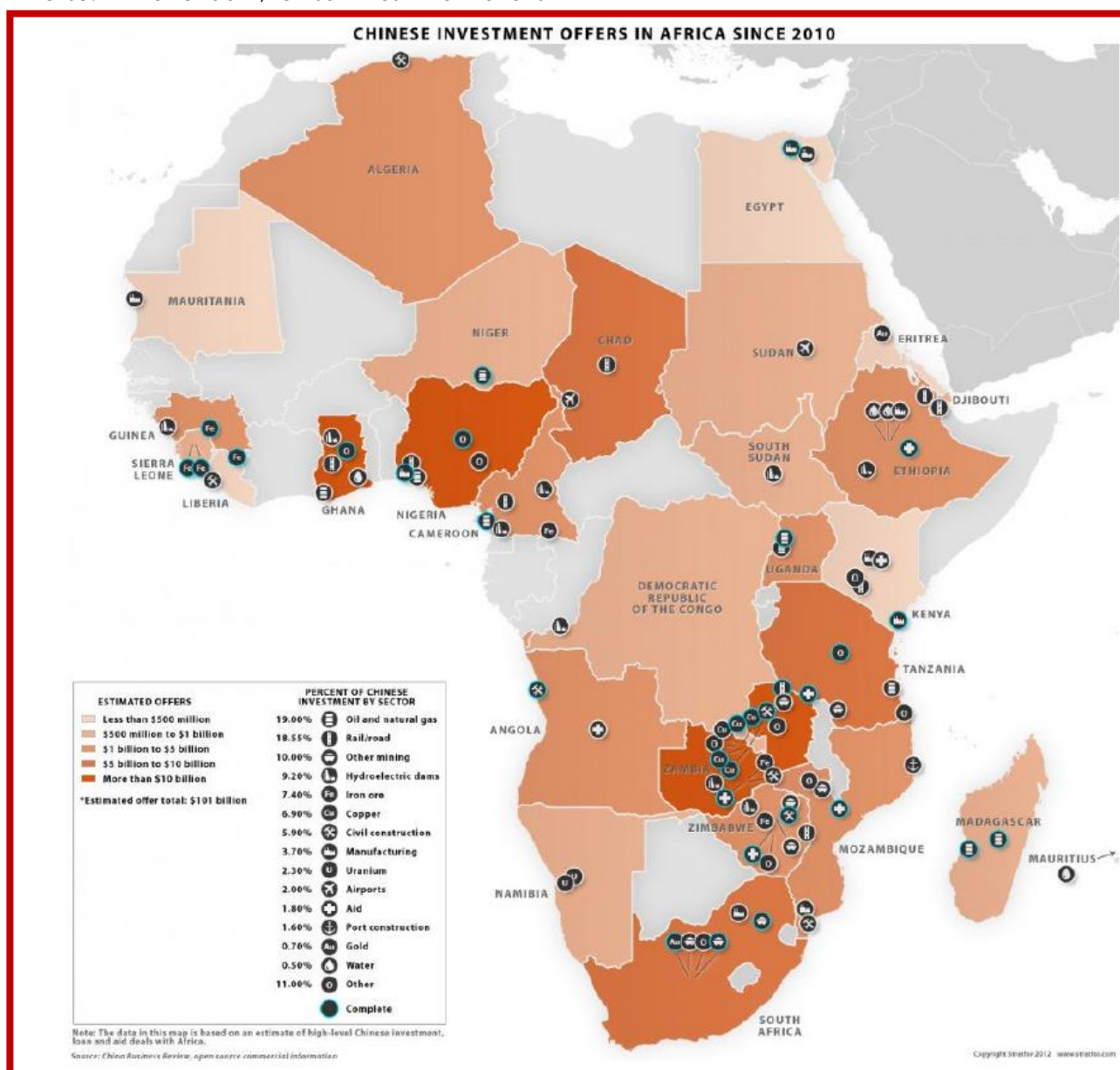
PLUS DE 3 030 PROJETS EN COURS D'EXÉCUTION



Selon la plus grande base de données publique sur le financement du développement de l'Afrique par la Chine, les chercheurs affirment qu'il y a actuellement 3 030 projets en cours de réalisation en Afrique. On se rend compte que la Chine s'efforce à honorer les engagements pris en 2012 quand Hu Jintao son président d'alors a prêté USD 20 milliards aux pays africains, doublant sa précédente promesse. <http://china.aiddata.org>

Mais étant donné que le pays a du mal à maintenir son taux de croissance élevé, le Forum 2015 sur la coopération sino-africaine qui s'est tenu en décembre en Afrique du Sud a permis de mieux cerner l'envergure de la crise. En attendant, utilisant les informations

provenant de la base de données et d'autres sources, M&G Africa a identifié les plus grands projets et accords en cours de réalisation entre la Chine et l'Afrique et qui valent chacun au moins USD 1 milliard.



Le 31 décembre 2015, le Président Macky Sall annonçait le démarrage des travaux du Train Express Régional (TER) Dakar-Diamniadio-Aïbd, première liaison ferroviaire rapide du Sénégal, pour 2016. L'attributaire sera connu la semaine prochaine, alors que le démarrage des travaux pourrait survenir en août ou septembre prochain. Ce chantier sera le plus cher de l'Apix, agence chargée des grands travaux du président de la République et du ministère du Transport ferroviaire et du Désenclavement.

L'entreprise chinoise China Railway Construction Corporation (CRCC) est la **moins chère** pour la fondation et la pose des rails du tronçon Dakar-Diamniadio long de 36 kilomètres. Elle propose 134 milliards F CFA là où le groupement composé d'Eiffage France-Eiffage Sénégal, CSE et Yapi (société turque) propose 274 milliards, soit une différence de...140 milliards F CFA. Le TER desservira 14 gares dont la construction va coûter 28 milliards F CFA et sera confiée exclusivement à des entreprises sénégalaises, selon une promesse du chef de l'État. Le TER pourra transporter jusqu'à 115 000 passagers par jour, en moins de 45 minutes entre Dakar et l'aéroport international Blaise Diagne. L'entreprise chinoise CRCC n'aurait cependant pas bonne presse. La CRCC réaliserait chaque année 1 000 kilomètres de rails en Chine. Quelques sombres aspects au tableau cependant.

En **Algérie**, elle exécute difficilement l'autoroute est-ouest longue de 1 216 km d'un montant de USD 11,4 milliards, près de 6 000 milliards F CFA. Entamés en 2006, les travaux auraient dû être achevés en 2009.

Au **Sénégal**, la CRCC est chargée de réhabiliter le tronçon Dakar-Kidira. Sur les 450 milliards F CFA que va coûter le Dakar-Diamniadio-Aïbd, plus de 310 milliards F CFA vont revenir à des entreprises européennes et/ou sénégalaises. Du côté des autorités, on promet une transparence totale dans l'attribution définitive des marchés. Soixante entreprises ont soumissionné. Réponse, la semaine prochaine.

Le jeudi 10 septembre 2015, la **Jordanie** et la Chine ont annoncé avoir signé des accords d'investissements de plus de USD 7 milliards. Ces accords ont été signés en marge de l'Exposition 2015 Chine-États arabes tenue à Yinchuan, la capitale de la région autonome de Ningxia Hui, qui a été inaugurée jeudi, en présence de Sa Majesté Le Roi Abdullah, qui a ouvert le pavillon jordanien.



Parmi ces accords, figure un projet de USD 1,7 milliard de construction de la première centrale électrique jordanienne utilisant les schistes bitumineux ; située dans la zone d'Attarat, au Sud du royaume, elle produira environ 900 mégawatts d'électricité.

Selon Montaser Oqlah, le commissaire de Jordan Investment Board-agence jordanienne de promotion de l'investissement, cet accord, signé mercredi à Beijing en présence du Roi Abdullah, stipule qu'un consortium d'entreprises chinoises et Al Lajjun Oil Shale de Jordanie construiront ensemble la centrale électrique dans le gouvernorat austral de Karak.



Un autre accord important a été un investissement de 2,8 milliards USD pour la construction du réseau ferroviaire national, en dehors d'un accord conclu avec le géant chinois Hanergy pour la construction d'une centrale d'énergie renouvelable de 1 000 mégawatts à hauteur de près de 1 milliard USD, a déclaré Oqlah.

PROJET DE RECHERCHE
en collaboration avec l'IBB



International
Labour
Organization

LES ENTREPRISES CHINOISES DES BTP EN AFRIQUE

GRANDES LIGNES

Conclusions de l'étude préliminaire

LIBERTÉ D'ASSOCIATION – SYNDICALISME

PAYS	CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE
Éthiopie	Toutes les personnes interrogées ont affirmé que les entreprises multinationales chinoises (EMN) ne respectent pas la liberté d'association. “Les compagnies chinoises ne veulent pas voir de syndicats dans leurs entreprises” Le cas de CRBC et CGSCC : les leaders syndicaux ont été virés dès qu'ils ont été élus. Le syndicat a été immédiatement dissous.
Ghana	Il est interdit aux travailleurs de créer des syndicats ou d'y adhérer. “Ils n'ont jamais voulu que nous créions un syndicat ou que nous adhérions à un syndicat...Nous avons essayé plusieurs fois de créer un syndicat, en vain ! Certains de nos collègues ont été virés pour ce problème.”
Zambie	Aucun des 200 ouvriers du site n'est membre d'un syndicat “Habituellement, nous demandons aux courageux d'aller discuter avec le responsable des ressources humaines” “Il est très difficile d'exprimer nos points de vue car nous sommes menacés de licenciement...”
Zimbabwe	Les travailleurs qui participent aux activités syndicales sont soit arbitrairement mutés à d'autres sites éloignés où ils ne peuvent plus communiquer avec le syndicat ou les leaders syndicaux, soit menacés de non renouvellement de leurs contrats. Du fait de leur situation précaire et ayant peur de perdre leur emploi ou de ne pas voir leur contrat renouvelé, les travailleurs temporaires sont obligés d'accepter les conditions de l'employeur.
Kenya	Sur un des sites de CCCC – l'opposition de la direction de l'entreprise à la syndicalisation a entraîné une grève. Certains travailleurs ont été persécutés et d'autres, virés. Cependant, le procès intenté par le syndicat au profit des employés a obligé l'entreprise à les réintégrer par la suite.

SALAIRES

PAYS	CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE
Éthiopie	Il n'existe pas de salaire minimum en Éthiopie Les multinationales chinoises du secteur de la construction versent de très bas salaires ne couvrant pas les besoins primaires des travailleurs
Ghana	Le salaire minimum au Ghana est de GHS 261,36 (USD 61,00) Salaires bruts chez CHEC : entre GHS600 (USD 140,00) et GHS 1 300 (USD 302,00)
Zambie	Le salaire moyen était K884 (USD 88,40), comparé au salaire moyen du secteur industriel K1,834 (USD 184,34) - moins de la moitié. Le salaire minimum en Zambie est USD 147,40. Par conséquent – les salaires chez Jiangxi construction sont plus bas que ceux pratiqués dans le secteur et de loin plus bas que le salaire vital de la Zambie Le salaire moyen était K884 (USD 88,40), comparé au salaire moyen du secteur industriel K1,834
Kenya	Selon l'étude, CCCC paie tous les travailleurs plus que le salaire minimum de Kshs. 411 par heure, conformément au décret 2017 sur les salaires du secteur
Zimbabwe	Pas de bulletins de salaire – le travailleur est à la merci des manipulations et de l'exploitation par la direction de l'entreprise La majorité gagnent un salaire entre US\$201-US\$300 qui est en-dessous du salaire minimum sectoriel qui est US\$310.76 Les maigres salaires sont un sérieux problème. "Nous travaillons parce que nous n'avons pas d'autre choix. Il n'y a pas d'emplois dans cette économie."

SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT (SSET)

PAYS	CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE
Ghana	- Existence d'un département en charge de la santé et de la sécurité - Les locaux de repos, les salles de bain et les vestiaires pour les travailleurs et travailleuses ne sont pas adéquats. - Les travailleurs sont préoccupés par le nombre élevé d'accidents et le manque de soins appropriés en cas d'accident.
Kenya (cas positif)	- La direction de l'entreprise fournit des formations régulières sur la sécurité sur le chantier et les mesures de sécurité sur le terrain. - Toilettes bien entretenues et nettoyées régulièrement.
Zambie	- Existence d'une politique de SSET et fourniture de vêtements de protection individuelle (vpi) - Les travailleurs sont satisfaits des vestiaires, toilettes et douches.
Zimbabwe	- Existence d'un comité en charge de la SSET mais les questions relatives à la SSET sont traitées par le comité des travailleurs. - Cependant, de sérieuses violations des droits des travailleurs à la sécurité et à la santé sont signalées. - Eau dangereuse à boire – les analyses de l'eau effectuées par l'Université du Zimbabwe l'ont confirmé. "Après les heures de travail, les responsables chinois ferment à clé les robinets du réservoir d'eau pour nous empêcher d'avoir accès à l'eau, même la nuit" - Les abris de chantier sont inhabitables, surpeuplés et mal ventilés. - Les employeurs chinois ne respectent pas les dispositions de la convention collective relatives à la fourniture de VPI et d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, violant ainsi ce droit.

RECRUTEMENT DES TRAVAILLEURS LOCAUX?

PAYS	CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE
Gana	90% sont Chinois (les autres ressortissants viennent de la Guinée, des Philippines et d'Afrique du Sud)
Zimbábue	Selon un leader de ZCATWU "Tous les cadres de la compagnie sont Chinois, donc les informations et politiques sont gardées secrètes entre eux et le syndicat n'est pas informé" rils The management of the company are all Chinese 90% sont Chinois (les autres ressortissants viennent de la Guinée, des Philippines et d'Afrique du Sud)

SANS PRIME SALARIALE

PAYS	SITUATION
Ghana	Congé annuel non payé, congé de maladie non payé ; congé de maternité ou soins médicaux non payés.
Zambie	Aucun de ces avantages n'est accordé – cotisation à la caisse de retraite ; assurance maladie ; congé payé ; congé de maladie ; congé de maternité payé Formation insuffisante

GRÈVE / HARCÈLEMENT / ABUS

PAYS	SITUATION
Ghana	"Ces Chinois n'aiment pas être contredits. Si vous vous opposez à leurs mauvaises pratiques), ils trouvent que vous êtes une mauvaise personne et vous virent". Menaces de non renouvellement de contrats "C'est donc toujours Oui monsieur, Oui maître. Chez CHEC nous sommes sous le joug de l'esclavage"
Kenya	Les superviseurs insultent les travailleurs "mavakappi" – un mot grossier chinois. Un autre abus courant est "ali baba" qui signifie voleur ! Quand un superviseur chinois a insulté le secrétaire général du syndicat "ali baba", l'affaire a été rapportée à la direction et aux autorités gouvernementales qui l'ont immédiatement rapatrié.

Conclusions et recommandations

Les relations croissantes entre la Chine et l'Afrique sont en train de modifier lentement et profondément l'ordre économique mondial. En 2005, le président sénégalais Abdoulaye Wade a fait remarquer : *"Entre les pays, il n'y a pas d'amis, seulement des intérêts"* quand il annonçait que le Sénégal ne reconnaissait plus Taïwan et établissait des relations diplomatiques avec la Chine. Commentant la visite du président Hu Jintao en 2004 au Gabon, un pays riche en pétrole, un diplomate africain a ajouté : *"La Chine n'a pas d'amis, seulement des intérêts"*. Ainsi, l'entrée tardive de la Chine en Afrique ne doit pas être perçue uniquement comme un geste amical. La Chine recherche des ressources et veut investir dans les infrastructures qui sont une nécessité pour le continent, après avoir été pendant des décennies dépendant des occidentaux pour les investissements directs étrangers, l'aide et les initiatives de développement.

Les investissements chinois sont arrivés à un moment où l'Afrique ne s'était pas encore remise des effets du Consensus de Washington, qui avait favorisé une privatisation généralisée, une libéralisation prématurée des économies africaines, une déréglementation et diverses autres mesures d'austérité appliquées à de nombreux pays africains. La plupart des gouvernements africains voient ainsi dans les relations sino-africaines au moins une opportunité garantie pour sortir de la pauvreté croissante, de l'endettement, du chômage croissant et de pouvoir prendre des décisions souveraines sur leurs affaires économiques et sociales intérieures. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les relations sino-africaines. Cependant, cette relation ne devrait pas devenir celle d'un "cheval et d'un cavalier", en particulier pour les travailleurs africains. Ainsi, pour éviter davantage de marginalisation des travailleurs africains dans les entreprises chinoises, nous recommandons les mesures suivantes :

- les négociations sur le commerce et l'investissement devraient avoir lieu avec la pleine participation des partenaires sociaux. À cet égard, la participation des syndicats est essentielle pour veiller à ce que les garanties en matière d'emploi constituent un élément central des négociations commerciales et des accords d'investissement.
- pour une meilleure application et un meilleur contrôle des mesures, les syndicats doivent occuper la place qui leur revient, en étant représentés dans les conseils/commissions en charge des investissements et du commerce de leurs pays respectifs, les commissions de sélection de l'immigration, les structures nationales de passation des marchés et des achats ; et au cas où la loi ne prévoit pas leur représentation, ils doivent exiger des amendements visant à inclure des clauses de représentation des partenaires sociaux.

*"La Chine n'a
pas d'amis, que
ses intérêts"*

- les syndicats doivent intensifier leurs efforts de syndicalisation dans les entreprises chinoises et veiller à ce que leurs membres et même les travailleurs chinois soient suffisamment sensibilisés pour pouvoir revendiquer lorsque leurs droits d'appartenance à un syndicat et de négociation collective sont violés.
- promouvoir les accords-cadres mondiaux pour apporter de la conformité aux accords d'investissement entre la Chine et les pays africains au lieu de signer des accords bilatéraux
- consigner systématiquement les preuves de violations des droits du travail et de mauvaises pratiques de travail dans les entreprises chinoises, à utiliser comme preuves dans les campagnes nationales et mondiales.



DONNÉES DE BASE RELATIVES AUX EMN CHINOISES

43

Entreprises
Multinationales
Chinoises en
Afrique

Pays	Nom du syndicat	Nombre d'entreprises ayant des travailleurs syndiqués	Nombre total de membres	Nombre d'accords de convention collective ou d'autres accords signés (National/Sectoriel/Entreprise/Accords sur les projets)	Nombre de grèves organisées
Angola	SNIMCMA	4	N/A	N/A	0
Namibie	MANWU	7	1 500	1 ACC national; 4 Accords sur les projets	10
Malawi	BCCEAWU	5	336	N/A	0
Maurice	CMWEU	12	N/A	N/A	2
Mozambique	SINTICIM	4	6 000	N/A	4
Afrique du Sud	CEPPWAWU	1	206	N/A	0
Zambie	NUBEGW	10	6 500	1 ACC national; 2 accords d'entreprise	1
Zimbabwe	CLAWUZ	2	465	1 ACC national	1
Zimbabwe	ZCATWU	11	1 173	2 ACC nationaux	2
Ethiopie	Ethiopia Federation	10	1 441	6 ACC d'entreprise	1
Kenya	Kenya Building	23	28 000	9 ACC d'entreprise	33
Kenya	KQMWU	3	300	N/A	0
Tanzanie	TAMICO	6	700	2 ACC	2
Tanzanie	TUICO	43	3 256	6 ACC; Accords de reconnaissance	3
Rwanda	STECOMA	5	160	N/A	0
Ouganda	UBCCECAWU	11	8 364	6 ACC	1
Ghana	CBMWU	10	5 160	6 ACC	0
Ghana	TWU	1	162	1 ACC national	0
Nigeria	CCESSA	3	250	1 ACC national	0
Nigeria	NUCECFWW	5	7 000	4 ACC	1
Sénégal	SNTG/BTP	2	N/A	N/A	0
Togo	FTBC	2	405	2	2
TOTAL		170	71 378	56	63

Plan d'action pour la syndicalisation dans les multinationales chinoises
POUR UN SYNDICALISME INNOVANT
Octobre 2018

DONNÉES PAR PAYS

Pays	Nom du syndicat	Entreprises chinoises ciblées	Principaux problèmes sur le lieu de travail	Besoins ou lacunes	Recommandations pour 2018-2020
Angola Namibie	SNIMCMA MANWU	CHEC, Zhongei Engineering Group, China Railway, China Jiangxi International	-Non-respect de la réglementation relative au salaire minimum -Non-conformité aux règlements sur la SST -Absence de sécurité sociale -Violence à caractère sexiste (harcèlement sexuel)	-Matériels de campagne sur la SST -Manque de moyens financiers -Moyens de transports limités	-Faire usage des mécanismes de contrôle de l'OIT lorsque les droits des travailleurs sont violés -Faire pression sur le gouvernement pour qu'il résolve les questions relatives au travail -Appui à la syndicalisation et à la négociation collective
Malawi	BCCEAWU	China Jiangsu, China Shanghai	-Non-respect de la législation du travail - Non-conformité aux règlements sur la SST -Violence à caractère sexiste (harcèlement sexuel)	-Matériels de campagne en langue locale -Amélioration du suivi -Appliquer le système de prélèvement à la source	-Dans chaque pays, recherche sur les entreprises chinoises qui y opèrent -Formation des délégués syndicaux -Sensibiliser sur la SST -Atelier réunissant les membres syndicaux
Maurice	CMWEU		-Exploitation des travailleurs migrants -Mauvaises conditions de travail -Non-respect de la législation du travail -Discrimination	-Les jeunes jouent un rôle actif dans les campagnes de syndicalisation -Visite de sites de façon régulière -Matériels de campagne en langue locale -Faire pression sur le gouvernement -Sensibiliser l'opinion publique sur l'exploitation des travailleurs par les entreprises chinoises	-Eduquer les travailleurs sur leurs droits -Formation sur la SST -Renforcer les capacités des jeunes -Davantage de publications et de campagnes par le biais des médias sociaux -Davantage d'ateliers et de formations au niveau national et du syndicat
Mozambique Zambie	SINTICIM NUBEGW	CGC, Sino Hydro	-Politiques en matière de SST -Créer des comités en	-Compétences sur le recrutement et la syndicalisation	-Faire campagne contre l'externalisation et la sous-traitance -Formation sur la syndicalisation et le

			charge de la SST -Les indemnités telles que celles d'éducation, de transport et de soins médicaux	-Elaboration de matériels de formation en anglais et en langue locale -Base de données des membres améliorée -Renforcement des compétences en lobbying et plaidoyer -Création de comités en charge de la SST et formation de leurs membres	recrutement -Veiller à ce que les EMN chinoises respectent la législation nationale du travail -Mobilisation et sensibilisation sur l'agenda du travail décent dans les EMN chinoises
Zimbabwe	CLAWUZ	Sino-Zimbabwe	-Violation des ACC -Main d'œuvre temporaire -Conditions de travail -Sous-traitance et pas de contrôle des sous-traitants -Ingérence du département des ressources humaines dans les affaires du comité des travailleurs	-Formation sur l'ACC et le code de conduite -Formation des travailleurs sur la SST -Amélioration des relations de travail entre l'employeur et les représentants syndicaux -Le gouvernement tente d'étouffer les syndicats	-Visites régulières sur les lieux de travail -Les matériels de campagne doivent être disponibles en anglais et dans la langue locale -Des cours parajuridiques devraient être offerts aux travailleurs -Former les délégués syndicaux -Formation sur la SST
Zimbabwe	ZCATWU	Duflex, Newview	-Violence à caractère sexiste (harcèlement sexuel) -Questions relatives à la SST -Barrière linguistique	-Les entreprises chinoises ne respectent pas la législation du travail -Nécessité d'améliorer les mécanismes de suivi	-Formations et ateliers destinés aux délégués syndicaux et aux organisateurs -Faire des recherches et des publications au niveau national -Traduire les matériels de campagnes dans les langues locales
Ethiopie	Ethiopia Federation	-CGC, CCCC, CRBC	-Campagne de sensibilisation -Préparation du projet d'ACC avec les membres -Manque d'équipements de protection individuelle (EPI)	-Collecte de données -Barrière linguistique -Absence de sécurité sociale -Manque de ressources financières et humaines au sein du syndicat	-Cartographie -Recherche et études -Faire campagne contre les violations des droits des travailleurs -Syndiquer davantage de travailleurs des EMN chinoises
Kenya	Kenya Building	-China Civil Eng. China Jiansu, Shool Corporation	-Sous-traitance et externalisation -Non-application des ACC -Non versement des cotisations syndicales	-Formation des délégués syndicaux -Campagnes en milieu de travail -Plaidoyer pour l'application des ACC et de la législation du travail	-Former les délégués syndicaux -Former les responsables syndicaux -Former les organisateurs de terrain -Plaidoyer
Kenya	KQMWU	-China Wuyi, Shengli	-Main d'œuvre temporaire -Barrière linguistique	-Délégués syndicaux et organisateurs formés	-Formations sur la SST -Faire campagne contre l'externalisation

		Construction, Sino Hydro	-Familiarisation avec la législation du travail -Mauvaises conditions de travail -Culture des autochtones	-Matériels de campagne dans les langues locales -Meilleurs ACC	et la sous-traitance -Plaidoyer pour les normes fondamentales du travail (NFT) de l'OIT -Recherche sur les EMN chinoises -Former les organisateurs sur les nouvelles stratégies de syndicalisation -Sensibiliser les travailleurs -Former les leaders syndicaux -Faire pression sur le gouvernement pour qu'il examine la question concernant le bien-être des travailleurs
Tanzanie	TAMICO	-CCECC, CHICO, Sino Hydro, CRJE, CGCOC	-Les employeurs sont contre le syndicat -Absence de syndicalisme au sein des employés -Non versement des cotisations syndicales -Persécution des employés qui adhèrent au syndicat -Absence de soutien de la part du gouvernement	-Besoin de fonds pour rencontrer les travailleurs des projets éloignés -Éduquer les travailleurs sur leurs droits -Meilleure communication au sein du syndicat -Recruter davantage de personnel	
Tanzanie	TUICO	-Group Six Company -Hongwei Int Company -Longlan Wood Company -Cheon Kwang Industrial	-Reconnaissance du syndicat -Violation des droits des travailleurs -Absence de contrats de travail -Barrière linguistique	-Apprendre la langue chinoise -Formation sur la syndicalisation dans les entreprises chinoises -Cartographier les EMN chinoises et faire des recherches sur elles -Transport -Ateliers consacrés aux entreprises chinoises	-L'IBB tiendra davantage de réunions de réseaux -Pousser le gouvernement à faire en sorte que la direction des entreprises chinoises comprenne la législation du travail -Mettre en place des politiques de recrutement d'un plus grand nombre de femmes, dans des conditions d'égalité
Rwanda	STECOMA	-CHICO, CRBC, CCCC	-Barrière linguistique -Sous-traitance -Les Chinois savent très peu de choses sur les négociations -Manque de sécurité	-Formation sur les négociations -Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils incluent les questions relatives au travail dans les accords qu'ils signent avec la Chine -Négocier avec l'Office des marchés publics du Rwanda au sujet de C094	-Faire campagne contre la sous-traitance -Partager les expériences sur les conventions collectives avec les autres syndicats -Faire pression sur les gouvernements pour l'amélioration du bien-être des travailleurs
Ouganda	UBCCECAWU	CCCC, CHICO, CRBC, China Railway	-Traitements/salaires très bas -Non-application des ACC -Non-respect de la législation du travail	-Insuffisance de fonds pour les campagnes de syndicalisation -Insuffisance de documents sur les EMN chinoises -Insuffisance d'organiseurs	-Education et formation des travailleurs -Former les leaders syndicaux sur les techniques de négociations -Visites d'étude de l'IBB dans différents pays

			-Insuffisance des EPI -Traitement / dédommagement des travailleurs blessés sur le lieu de travail sont insuffisants	-Incapacité du gouvernement à traiter les questions relatives au travail de manière appropriée	-Publication sur le développement des EMN chinoises
Ghana	CBMWU	CHQC, Yantai International	-Manque de communication/barrière linguistique -Absence d'EPI -Persécution des travailleurs -Violation des droits des travailleurs	-Former des organisateurs -Apprendre aux cadres de l'entreprise l'importance d'entretenir de bonnes relations avec les travailleurs -Visites régulières des lieux de travail	-Former régulièrement les responsables -Campagne pour les droits des travailleurs -Recherche et publications sur les EMN chinoises -Exposé thématique sur les EMN chinoises
Ghana	TWU				
Nigeria	CCESSA	CCCC, CCECC, Sino Hydro, China Railway	-Non-respect de l'ACC -Barrière linguistique -Les travailleurs ont peur de perdre leur emploi -Le responsable des RH n'a aucune autorité ni aucun mandat	-Former au moins 10 organisateurs supplémentaires -Les représentants syndicaux qui peuvent parler la langue chinoise -Accès aux chantiers	-Meilleurs ACC -Formations destinées aux délégués syndicaux -Visites d'échanges -Collaboration avec les syndicats et travailleurs chinois
Nigeria	NUCECFWW	CCCC, CCECC	-Non-conformité aux règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement (SSE) -Non-application de l'ACC -Violation des droits des travailleurs -Main d'œuvre temporaire -Certains délégués syndicaux sont incapables de signaler les problèmes à la direction syndicale	-Amélioration des ACC -Soutien de la part de la direction -Mobiliser les travailleurs pour le piquet de grève en cas de besoin -Bonnes relations avec les forces de l'ordre	-Former davantage de délégués syndicaux -Faire campagne contre les gouvernements qui soutiennent les Chinois -Faire pression sur le gouvernement pour qu'il révèle les contrats signés avec les Chinois



Le Congrès mondial de l'IBB qui s'est tenu en 2017 à Durban a adopté le plan quadriennal (2018-2021) qui orientera les actions de l'IBB à l'échelle mondiale. Le plan stratégique a trois (3) objectifs et sept (7) convergences qui se présentent comme suit:

CONVERGENCES

1. Les droits pour tous
2. Travail sans danger
3. L'inclusion des jeunes au sein des syndicats
4. L'égalité des genres
5. Des industries durables
6. Des jeux justes
7. Des chaînes de valeur organisées

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2018-2021



LES DROITS POUR TOUS

Les syndicats ont participé au dialogue social et aux négociations afin que les travailleurs vivent et travaillent dans des conditions décentes

grâce à une augmentation de leurs salaires et traitements et à d'autres avantages qui leur sont dévolus.

Pendant la période de janvier à août 2018, plus de 11 500 nouveaux membres (environ 1 300 femmes et 42 travailleurs migrants) ont été recrutés par les syndicats de la Région.

Dix (10) accords de convention collective couvrant près de 40 000 travailleurs ont été signés aux niveaux sectoriel, national et des entreprises.

Objectif régional 2018-2021
Objectifs

12 500 nouveaux membres syndiqués par an, c'est-à-dire 50 000 nouveaux membres en 4 ans, avec pour objectif 30 000 nouveaux membres payants à l'IBB d'ici 2021 (**Amandla! 300 000 membres payants est l'objectif à atteindre dans la Région**).

Les syndicats signent 40 accords de convention collective couvrant 100 000 travailleurs

Les principales activités régionales sont les suivantes:

- Académie régionale de syndicalisation
- Nouvelles stratégies de syndicalisation
- Campagne régionale axée sur les salaires
- Conférence régionale des négociateurs
- Manuel sur la syndicalisation et la viabilité des syndicats
- Forum régional des migrants et de l'alliance des réfugiés
- Signature d'au moins 3 protocoles d'accord sur les travailleurs migrants.



TRAVAIL SANS DANGER

Au total, 33 syndicats issus de 18 pays ont participé à la campagne du 28 avril axée sur l'environnement de travail; l'accent a été

mis sur la SST avec le thème de l'IBB: "LES SYNDICATS RENDENT LE TRAVAIL SÛR". Plus de 1 000 travailleurs ont directement participé à la campagne qui a indirectement profité à plus de 50 000 travailleurs.

Objectif régional 2018-2021

Objectifs

S'assurer qu'au moins 12 syndicats ont négocié des accords de convention collective avec des clauses sur la SST et qu'ils contrôlent régulièrement leur mise en œuvre. Les études et publications de l'IBB sur la SST traduites dans les langues officielles des pays sont distribuées à au moins 100 000 travailleurs.

Les principales activités régionales sont les suivantes:

- Lancement de la campagne pour le sac de 25 kilos de ciment dans la Région
- Publication des matériels sur la SST au profit des affiliés
- Formation régionale sur la SST
- Réseautage des inspecteurs du travail en charge de la SST

Participer aux événements mondiaux tels que les activités du 28 avril afin d'obliger les entreprises à se conformer aux réglementations en matière de SST.

L'INCLUSION DES JEUNES AU SEIN DES SYNDICATS

En 2018, la Région a priorisé l'autonomisation des jeunes afin de préparer une nouvelle génération héritière pour la perpétuation du mouvement ouvrier. Au total, 25 jeunes gens (12 hommes et 13 femmes) membres de 19 syndicats répartis dans 11 pays ont été sélectionnés. Ces jeunes ont bénéficié de formations sur le leadership, l'élaboration des campagnes et l'analyse politique et économique de la Région. Nous avons demandé aux syndicats de soutenir l'intégration des jeunes, de créer et renforcer des structures de jeunesse et d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le chômage de ces derniers. Les jeunes ont accepté le thème de la campagne: "**Notre moment est venu**".

Objectif régional 2018-2021

Objectifs

Des jeunes de la génération héritière commencent d'abord par participer aux activités syndicales et occupent même des postes de leaders. 20 jeunes travailleurs participent activement aux activités de l'IBB destinées à la jeunesse et au moins 10 syndicats ont créé des structures de jeunes qui fonctionnent.

Les jeunes d'au moins 25 syndicats mènent une campagne pour l'égalité des droits et sont formés sur plusieurs sujets. Les syndicats militent en faveur de l'emploi des jeunes et de leur droit à la formation professionnelle.

Les principales activités régionales sont les suivantes:

- Formation professionnelle des jeunes travailleurs
- Formation des femmes et des jeunes gens
- Séminaires et réseau régionaux de la jeunesse
- Campagne en faveur des jeunes travailleurs, pour l'égalité des droits et les avantages

Exiger des politiques d'emploi pour jeunes et promouvoir des programmes de formation professionnelle



L'ÉGALITÉ DES GENRES

Le 4^{ème} Congrès mondial tenu à Durban a adopté une résolution ferme pour une représentation féminine de 30% dans

toutes les activités et structures de l'IBB. Au dire de plusieurs femmes syndicalistes déléguées, les affiliés de l'IBB ont fait beaucoup d'efforts de sensibilisation pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Pour poursuivre ces efforts, les syndicats de la Région ont participé en 2018 à la campagne de la Journée internationale de la Femme sous le thème de l'IBB : **Le Pouvoir aux Femmes --- Mettons fin à la violence à l'égard des Femmes**. 38 syndicats de 20 pays ont pris part à cette manifestation qui profite à plus de 10 000 femmes.

Objectif régional 2018-2021

Objectifs

Notre objectif est qu'au moins 20 femmes participent aux forums mondiaux et régionaux et que 10 nouvelles femmes leaders soient actives dans les structures de l'IBB. 1 000 femmes de la Région sont formées aux questions de genre et sur divers sujets.

Les principales activités régionales sont les suivantes :

- Nous avons l'intention d'organiser une campagne régionale pour valoriser le travail des femmes
- Nous organiserons des séminaires et créeront des réseaux régionaux pour les femmes

- Nous avons l'intention de faire une évaluation des femmes qui exercent des métiers dans la Région
- Entreprendre un projet pilote de syndicalisation des femmes exerçant divers métiers
- Renforcer les réseaux sous-régionaux et régionaux des femmes et des jeunes
- Vulgariser les conclusions des discussions de l'OIT sur la violence à l'égard des femmes dans divers métiers
- Participer aux activités mondiales telles que la campagne du 8 mars contre la violence à l'égard des femmes et mettre fin à la culture machiste au sein de nos syndicats.



DES INDUSTRIES DURABLES

Dans les secteurs de l'IBB, les industries sont sans cesse en train de se transformer de diverses manières,

d'où la nécessité d'élaborer une stratégie régionale claire visant à bâtir, défendre et influencer dans ce secteur.

Objectif régional 2018-2021

Objectifs

Au moins 20 syndicats ont mené des campagnes pour promouvoir des emplois verts et décents. Plus de 3 affiliés de l'IBB du secteur du bois et de la sylviculture sont de nouveaux membres du système de certification forestière, et les syndicats du secteur du bois et de la sylviculture ont utilisé la certification forestière comme outil de syndicalisation d'au moins 5 000 nouveaux membres. *Les principales activités régionales sont les suivantes :*

- Rédiger un document d'information et un document de cartographie des projets et les envoyer à la Banque africaine de développement
- Créer un Observatoire africain de la foresterie-les conditions de travail dans le secteur
- Participer à la campagne de la Carte Jaune
- Mettre en place une Conférence régionale pour le bois et la sylviculture.



DES JEUX JUSTES

Depuis la Coupe du monde 2010 de football en Afrique du Sud, l'IBB a adopté une stratégie de syndicalisation des ouvriers des infrastructures des grands événements sportifs. Depuis lors, cette stratégie est devenue un agenda permanent de l'IBB à l'échelle mondiale.

Objectif régional 2018-2021

Objectifs

Les affiliés de la Région discutent avec les représentants des instances sportives nationales, sous-régionales et régionales et participent aux campagnes afin de promouvoir l'emploi décent dans chaque pays qui organise un grand événement sportif.

Les principales activités régionales sont les suivantes:

- Contrôler l'organisation des Jeux africains 2019
- Renforcer notre stratégie sur le Qatar.
-



DES CHAÎNES DE VALEUR ORGANISÉES

Les syndicats continuent à perdre des membres aux différentes chaînes des secteurs de l'IBB et ils ne sont pas pleinement représentés. Il est nécessaire de cartographier tous les domaines le long de la chaîne de valeur pour la représentation des syndicats au sein de l'IBB.

20 syndicats de 14 pays regroupant plus de 70 000 membres ont signé 48 accords de convention collective aux niveaux sectoriel, national et des entreprises avec 136 EMN chinoises. L'IBB a fourni des ressources et des plateformes permettant aux syndicats d'échanger entre eux et d'apprendre les uns des autres, et aux représentants syndicaux de participer aux activités aux niveaux régional et mondial.

Objectif régional 2018-2021

Objectifs

Au moins 22 syndicats se concentrent sur la syndicalisation stratégique et 10 syndicats ont participé au réseau sur la chaîne de valeur.

En Afrique de l'Est, des recherches et publications sur les institutions financières internationales sont faites et publiées, et les syndicats réclament la syndicalisation des travailleurs.

Au moins 5 institutions financières internationales et projets d'infrastructures publiques sont cartographiés, et une base de données est créée pour chaque affilié; les syndicats se servent des normes du travail pour améliorer les conditions de travail.

Au moins 15 syndicats ont participé à l'activité sur les EMN et ils partagent les informations s'y rapportant, y compris les conférences sur les EMN chinoises.

Les syndicats mènent des campagnes en entreprise, dans au moins 3 EMN, y compris les EMN chinoises; et ils syndiquent les travailleurs de 2 nouveaux réseaux au niveau sous-régional ou régional.

Au moins 10 syndicats utilisent de nouvelles stratégies de syndicalisation et ont réussi à recruter et syndiquer 10 000 nouveaux membres grâce à ces nouvelles stratégies.

Les travailleurs d'au moins 2 réseaux d'entreprise sont syndiqués.

Les principales activités régionales sont les suivantes:

- Atelier régional sur le syndicalisme innovant
- Renforcer le Réseau régional pour les EMN chinoises
- Renforcer le Réseau régional pour les EMN du secteur de la construction
- Formation régionale de recherche sur les infrastructures
- Cartographier les usines de Dangote et élaborer une stratégie de syndicalisation des travailleurs
- Élaborer un schéma de la chaîne de valeur au plan régional
- Créer un Réseau du secteur du bois et de la sylviculture

Organiser une Conférence régionale sur les infrastructures.

SYNDICALISATION DES EMN CHINOISES

DANS LES SECTEURS DE L'IBB EN AFRIQUE ET AU MOYEN-ORIENT

Au cours de la période de congrès 2014-2017, des syndicats de différents pays et sous-régions ont fait campagne contre les violations des droits des travailleurs par les multinationales en général, y compris les multinationales chinoises. L'accent a été mis sur les multinationales chinoises parce qu'elles sont les plus nombreuses dans la région. Cette question est d'actualité depuis 2014 et a amené l'IBB à organiser en Afrique du Sud son premier Forum mondial sur les multinationales chinoises. Cela a abouti à l'élaboration d'un plan stratégique de collaboration avec les multinationales chinoises. En 2016, le premier réseau stratégique régional sur les multinationales chinoises a été mis en place et les syndicats ont partagé leurs frustrations, leurs défis, leur succès et leurs stratégies de syndicalisation et de collaboration avec les multinationales chinoises. Il y a également eu un nombre significatif d'adhérents dans les multinationales chinoises : en 2016, 30 200 nouveaux membres exerçant dans 137 multinationales chinoises, 74 conventions collectives signées et 66 grèves.

Avant la fin d'octobre 2017, les syndicats d'Afrique occidentale, d'Afrique australe et d'Afrique orientale (NUCECFW, CBMWU, MANWU, UBCCEAWU-Malawi, ZCATWU, CLAWUZ, NUBEGW, SINTICIM, UBCCEAWU-Ouganda, syndicat des travailleurs du bâtiment du Kenya, TAMICO, TUICO, Fédération d'Éthiopie, STECOMA, KQMWU) ont réussi à syndiquer 43 000 membres dans 153 multinationales chinoises et signer plus de 60 conventions collectives. Par rapport aux statistiques de 2016, le nombre total de membres et le nombre d'entreprises dans lesquelles ces syndicats organisent les travailleurs ont augmenté. Cela montre que la Chine continue d'accroître ses investissements en Afrique et que, malgré les défis auxquels les syndicats sont confrontés, tout n'est pas aussi sombre.

Une des principales activités organisée à Abuja les 4-5 septembre 2012 était une pré-conférence sur les multinationales, présidée par l'Honorable Ameka Nyungo, le ministre du Travail et de l'Emploi; dans son discours d'ouverture, il a souligné certains des problèmes que rencontre le marché du travail, du fait de la mondialisation, d'où la nécessité de renforcer le dialogue social avec tous les partenaires sociaux, y compris les syndicats, pour trouver des solutions.

Tomas Mattig, le représentant de FES dans le pays a également rejoint le ministre en souhaitant la bienvenue aux délégués à Abuja, au nom de FES, en tant qu'organisation ayant financé la tenue de cette conférence; il a souligné le rôle de FES dans la promotion de la justice sociale, de la paix et de la démocratie à travers le monde ainsi que le partenariat entre FES et différents partenaires sociaux, y compris le mouvement ouvrier.

La conférence a examiné la situation au Nigeria, où les affiliés de l'IBB et d'autres partenaires sociaux, y compris les multinationales, ont partagé l'expérience nigériane, en particulier comment le dialogue social est appliqué.

La conférence a mis un accent particulier sur les multinationales de Chine qui opèrent dans la région; pour ce sujet, Monina Wong du bureau de la CSI à Hong Kong était la conférencière. L'exposé de Monina était axé sur des conclusions et leçons provenant d'une enquête commanditée par les fédérations syndicales internationales sur les opérations et la responsabilité des compagnies chinoises opérant dans la région; elle a poursuivi en recommandant des stratégies possibles pour syndiquer les travailleurs et discuter avec ces compagnies.

Justina Jonas de MANWU a partagé l'expérience namibienne en matière de syndicalisation et de campagne pour que les compagnies chinoises respectent la législation en place. Pius Quinoo a partagé l'expérience ghanéenne en matière de syndicalisation et la signature de l'accord de convention collective avec les compagnies chinoises.

Oloka Mesilamu a également partagé l'expérience de l'Ouganda où les syndicats ont pu syndiquer les travailleurs, discuter et tisser des liens avec des syndicats et les compagnies mères des compagnies chinoises opérant en Ouganda.

SYNDICALISATION DES EMN CHINOISES

La Conférence régionale de l'IBB Afrique et Moyen-Orient tenue en 2012 au Nigeria a adopté ce qui suit:

Organisation et campagne:

1. les organisateurs syndicaux doivent apprendre la **langue chinoise (le mandarin)** pour communiquer avec les travailleurs chinois, les superviseurs des chantiers et les employeurs;
2. les syndicats doivent activement **recruter les travailleurs chinois** comme membres des syndicats et défendre leurs droits en tant que travailleurs migrants;
3. les syndicats doivent établir des **relations bilatérales** entre les différents pays afin de partager les expériences en matière de syndicalisation et généraliser les gains acquis;
4. les affiliés doivent se lancer dans des **campagnes nationales dynamiques** afin d'organiser les travailleurs des multinationales chinoises;
5. **établir des alliances** avec les organisations de protection de l'environnement et les communautés affectées par les projets afin de faire respecter la législation;
6. **soumettre automatiquement les plaintes à l'ambassade de Chine** pour le non-respect des lois et la corruption;
7. établir des relations avec les syndicats/travailleurs chinois indépendants pour savoir comment ils organisent les grèves et défendent les droits des travailleurs.

Recherche:

8. l'IBB doit continuer son travail de recensement des multinationales chinoises et faire des études de cas, y compris un suivi sérieux des progrès réalisés;

Convention collective:

9. les affiliés doivent examiner le salaire minimum et les conditions de base de l'emploi afin d'analyser les problèmes des femmes, des jeunes et les normes générales qui y sont mentionnées;
10. poursuivre des négociations sérieuses avec les multinationales chinoises pour leur reconnaissance et signer des accords de convention collective.

Influencer les politiques:

11. les affiliés doivent **engager le dialogue avec les ministères du Travail** et les **inspecteurs du travail** pour faire respecter les textes, et les syndicats doivent **prendre l'initiative du dialogue de tous les partenaires sociaux** au niveau national ;

Influencer les Politiques (Cont.)

12. utiliser les grandes structures africaines telles que l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) et l'Union africaine (UA) comme autres atouts pour obliger les chefs d'État africains à accélérer la transformation des relations du travail avant le Forum de coopération Chine-Afrique (FCSA) de 2015;
13. l'IBB et les affiliés doivent discuter avec l'organe de réglementation chinois - **State Assets Supervision and Administration Commission of the State Council – Commission de supervision et d'administration des biens publics relevant du conseil des affaires d'État (SASAC)**, le principal organe à qui le Conseil d'État a confié la responsabilité de l'administration des entreprises de construction; et le ministère du Commerce (Mof COM) qui est chargé de contrôler les clauses/normes de travail, sociales et environnementales ainsi que leur respect;
14. l'IBB et ses affiliés doivent engager le dialogue avec la **Chinese International Contractors Association – Association internationale des entrepreneurs de Chine (CHINCA)** ainsi que les sièges des multinationales pour envoyer leurs plaintes et tisser des relations. Le but stratégique est de signer à long terme un **accord-cadre mondial (ACM)** avec les multinationales chinoises;
15. l'IBB doit prendre l'initiative de discuter avec **All-China Federation of Trade Unions – Fédération panchinoise des syndicats (ACFTU)** "avec prudence" afin qu'elle soutienne notre cause pour le respect des législations du travail, échange les informations et supporte l'accord-cadre mondial que nous réclamons.

Les participants au séminaire régional de l'IBB Région Afrique et Moyen-Orient tenu les 19-20 août 2014 à Dar es Salaam en Tanzanie sur le thème "Organiser les travailleurs et négocier avec les multinationales chinoises opérant en Afrique et au Moyen-Orient" ont adopté les résolutions suivantes:

1. Syndiquer tous les travailleurs des multinationales chinoises, indépendamment de leur sexe, race et pays d'origine.
2. Négocier 50 accords de convention collective couvrant 25 000 membres.
3. Mener une campagne régionale visant à mettre fin aux pratiques et comportements anti-ouvriers et antisyndicaux des multinationales chinoises opérant en Afrique et au Moyen-Orient.
4. Dialoguer avec nos gouvernements pour qu'ils signent désormais des accords de marchés favorables aux travailleurs.
5. Former et sensibiliser les membres sur leurs droits.
6. Faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils fassent en sorte que les investissements chinois contribuent à la réduction de la pauvreté, du chômage et à la stimulation du développement économique qui profite à tous les travailleurs d'Afrique et du Moyen-Orient.
7. Faire pression pour l'utilisation et le respect de la Déclaration de l'OIT sur les entreprises multinationales.
8. Réclamer la signature d'un accord-cadre mondial avec chaque multinationale chinoise
9. En Afrique et au Moyen-Orient, établir de puissants réseaux sur les multinationales chinoises au niveau sous-régional et régional.
10. Demander à l'IBB de compiler une base de données accessible sur les multinationales chinoises.
11. Demander à l'IBB de mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires pour assurer la réussite de notre projet.



Renforcement de la syndicalisation de l'IBB dans les EMN chinoises - Nairobi 2018



APPUI AU RESEAU DES EMN CHINOISES DE
L'IBB RÉGION AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

**FRIEDRICH
EBERT**
STIFTUNG



Une “MORSURE” de l'IBB aux EMN chinoises

“Afin de résoudre la question des EMN chinoises et veiller à ce que les droits de nos membres soient protégés, nous ‘prenons le taureau par les cornes’, en effectuant une mission en Chine où nous rencontrerons à la fois ces EMN et les syndicats chinois” ;

- *Nous avons prévu des discussions et des activités conjointes avec ces partenaires sociaux ;*
- *Nous effectuerons un exercice de cartographie des principaux projets de construction tels que l'initiative de la ceinture et des routes, c'est-à-dire la construction des “Nouvelles routes de la soie” ;*
- *Étude de cas ou rapport sur l'Australie (SST), Pakistan (ACC), Monténégro (reconnaissance des syndicats) sont en train d'être préparés ;*
- *Pour cette mission, nous avons le soutien de principe de précieux partenaires, en particulier l'OIT et FES*



SYNDICALISATION & CAMPAGNES

À PROPOS DE L'IBB

Affiliés

L'IBB regroupe environ 334 syndicats et près de 12 millions de membres répartis dans 130 pays. Son siège se trouve à Genève en Suisse. Elle a des bureaux régionaux et des bureaux de projets dans les pays suivants : Panama, Malaisie, Afrique du Sud, Inde, Australie, Burkina Faso, Bulgarie, Liban, Kenya, Corée du Sud, Russie, Argentine, Pérou et Brésil.

Mission

La mission de l'IBB est de promouvoir le développement des syndicats de nos secteurs à travers le monde, de défendre et faire respecter les droits des travailleurs dans le cadre du développement durable.

CRECENTIA MOFOKENG
REPRESENTANTE REGIONAL



LES DROITS DES TRAVAILLEURS

DANS LES ENTREPRISES MULTINATIONALES CHINOISES



[Précédemment résolutions 10 et 11]

SOU MIS PAR: Le COMITÉ MONDIAL DE L'IBB, la Fédération pakistanaise des Travailleurs du bâtiment et du bois (PFBWW), le Pakistan et l'IBB - le Comité des affiliés du Népal (NAC)

CONSIDÉRANT que le comportement négatif des entreprises multinationales (EMN) chinoises à l'extérieur de la Chine est très répandu dans les médias et a occasionné des tensions sur les lieux du travail et même des tensions sociales et que cette situation perdure;

CONSIDÉRANT que les affiliés de l'IBB, à l'échelle mondiale, notamment en Afrique et en Asie du Sud ont toujours soulevé la question de savoir comment amener les multinationales chinoises à respecter les normes du travail;

CONSIDÉRANT que la Chine qui est engagée dans une démarche stratégique et politique en Afrique et en Asie du Sud est devenue l'un des plus grands investisseurs dans ces régions. Les multinationales chinoises sont actuellement en concurrence avec les principales multinationales d'Europe, du Japon, des États-Unis, de l'Australie et de la Corée. Toutes les multinationales, y compris celles de la Chine ont une responsabilité sociale et juridique de faire en sorte que les normes soient respectées dans l'ensemble de leurs unités d'exploitation et qu'il n'y a aucun impact négatif sur les travailleurs ou les communautés environnantes ;

CONSIDÉRANT que les multinationales chinoises dans plusieurs pays africains ainsi qu'au Népal et au Pakistan ont manifesté un mépris pour les droits des travailleurs et les normes du travail - discrimination dans les salaires des travailleurs locaux et chinois, les mauvaises conditions de logement, le non-respect de la législation du travail, le manque de couverture sociale suffisante et les mauvaises conditions de santé et de sécurité au travail qui caractérisent les chantiers des multinationales chinoises. Le projet hydroélectrique de Neelam-Jhelum au Pakistan et le projet hydroélectrique de Melamchi au Népal sont des cas d'espèce où des études systématiques ont également été menées. Il a ouvertement été refusé aux travailleurs le droit de s'organiser, de participer aux activités du syndicat et de négocier collectivement. Ceux qui participent aux activités du syndicat ont été intimidés et harcelés avec de fausses plaintes et chefs d'accusation formulés contre les dirigeants syndicaux. Les syndicats en Afrique ont des expériences négatives semblables et ont constamment du mal à s'organiser. Les syndicats ont maintenant des conventions collectives avec quelques multinationales chinoises au Ghana, au Nigeria, en Namibie, en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie, entre autres ;

CONVAINCUS qu'il est important de faire la différence entre les multinationales chinoises et la multinationale en question lorsqu'on élabore des stratégies;

CONSIDÉRANT que le ministère du Commerce (MOFCOM), le ministère des Affaires étrangères et la Fédération chinoise de l'industrie et du commerce ont publié les directives pour la gestion des employés des entreprises extérieures financées par la Chine qui s'appliquent à toutes les entreprises chinoises investissant à l'étranger ainsi qu'à tous les travailleurs, y compris les ressortissants chinois et les travailleurs locaux ou les travailleurs d'autres nationalités, et qui demandent aux compagnies d'« étudier et respecter strictement le droit du travail de la Chine et du pays du projet » ;

CONSIDÉRANT que la Banque export-import de la Chine (EXIM) et la Banque de développement de la Chine (BDC) ont publié des directives de l'impact environnemental et social en 2007, qui appelle à « renforcer la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets situés à l'étranger auxquels des crédits seront accordés et à faire en sorte que les promoteurs du projet se conforment aux lois et règlements applicables en matière de protection de l'environnement, de la terre, de la santé, de la sécurité, etc. du pays ou de la zone où se situe le projet » ;

CONSIDÉRANT que l'association nationale des entrepreneurs des contrats internationaux, les sous-traitants et les entreprises d'investissement en ingénierie appelée CHINCA ont publié en 2010, un guide sur la responsabilité sociale à l'intention de la Chinese International Contracting Industry qui offre un large éventail de principes et qui dispose que « le mécanisme de négociation employeur-employé soit conforme aux lois et pratiques locales : communications bidirectionnelles » ;

CONSIDÉRANT que les entreprises centrales d'État (CE) ont adopté leurs propres politiques et objectifs de la responsabilité sociale des entreprises (CSR) et les objectifs qui sont fixés par le siège et diffusés aux filiales et fournisseurs. On encourage les CE les plus établies à rejoindre la Global Reporting Initiative (GRI), à signer le Pacte mondial des Nations Unies et à élaborer des directives et programmes de responsabilité sociale des entreprises, en tenant compte de ces outils internationaux ;

CONSIDÉRANT que la Confédération syndicale officielle de la Chine, ACFTU est une organisation contrôlée par l'État, dont les principes et l'agenda en matière de relations internationales servent les relations diplomatiques de l'État;

CONSIDÉRANT que les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles pour les travailleurs en Chine, comme le témoigne la vague de grèves et d'émeutes par les travailleurs migrants, l'augmentation des accidents sur les chantiers de construction et le nombre croissant de travailleurs temporaires et contractuels ainsi que le développement de la sous-traitance. L'ACFTU est considérée par les travailleurs comme une organisation bureaucratique du gouvernement qui ne défend pas les intérêts des travailleurs. Avec l'activisme syndical croissant au niveau des entreprises et les syndicats démocratiques créés par les travailleurs dans les usines, l'ACFTU doit rejoindre le mouvement croissant des travailleurs ou être inutile ;

NOTANT que l'ACFTU et les syndicats des entreprises de construction ont été silencieux et insensibles aux problèmes des travailleurs, du fait des investissements de l'État et que les relations d'ACFTU avec le mouvement syndical international sont limitées aux normes de travail confortables telles que le travail de représentation et la sécurité sociale, en évitant les principes fondamentaux du syndicalisme qui sont la liberté de créer des syndicats, le droit à la convention collective et le droit de grève ;



NOTANT FINALEMENT que les discussions avec les multinationales chinoises pour signer un accord-cadre international ne sont pas viables du fait même que le dialogue avec l'ACFTU n'est pas considéré comme stratégique pour résoudre les problèmes des multinationales chinoises, étant donné que cette organisation syndicale (ACFTU) n'a pas d'influence directe sur les multinationales chinoises opérant en dehors de la Chine et qu'elle ne contrôle pas directement les syndicats et la négociation collective avec les entreprises de construction en Chine ;

IL EST DÉCIDÉ QUE:

Au niveau national, l'IBB élabore des lignes directrices et un mécanisme d'informations sur la manière dont les affiliés doivent discuter et négocier avec les multinationales chinoises, sur la base de diverses expériences.

Tous les affiliés doivent rendre compte à l'IBB sur les diverses activités d'organisation et de négociation avec les multinationales chinoises. L'IBB demande à ses affiliés de noter et signaler les cas de violation des législations du travail sur les chantiers des multinationales chinoises et de porter plainte auprès des gouvernements nationaux et de l'OIT. Bien que les syndicats aient syndiqué les travailleurs en utilisant les méthodes traditionnelles de recrutement, les affiliés pourraient adopter des stratégies complémentaires, comme suit :

- approcher les clients des projets de construction dans les ministères concernés pour qu'ils respectent les législations nationales du travail;
- rencontrer les diplomates des ambassades de Chine pour montrer comment les compagnies chinoises violent les législations nationales du travail ; et faire immédiatement un communiqué de presse sur la question;
- rencontrer l'association nationale des entrepreneurs ou la fédération du secteur de la construction pour signaler le non-respect des lois et la concurrence déloyale ;
- mettre le problème du non-respect des lois du travail par les multinationales chinoises dans l'ordre du jour des réunions du dialogue social tripartite sectoriel ;
 - mobiliser les acteurs pour un organe de réglementation indépendant dans le secteur de la construction qui inclura des mécanismes pour faire respecter les législations par tous les entrepreneurs;
- mener une campagne pour les droits des travailleurs, en collaboration avec plusieurs partenaires sociaux, notamment les activistes des droits des travailleurs, les universitaires, les ONG, si le dialogue ne marche pas.

Au niveau international, l'IBB doit faire en sorte que toutes les multinationales, y compris les multinationales chinoises s'acquittent de leur responsabilité sociale pour que les conditions/lois locales soient respectées et les normes minimales, appliquées dans toutes leurs opérations dans tous les pays. L'IBB doit élaborer des stratégies sur la manière d'utiliser l'arène internationale pour faire pression sur les multinationales chinoises et le gouvernement chinois afin qu'ils respectent les normes fondamentales du travail. Les plateformes et mécanismes à utiliser sont les suivants

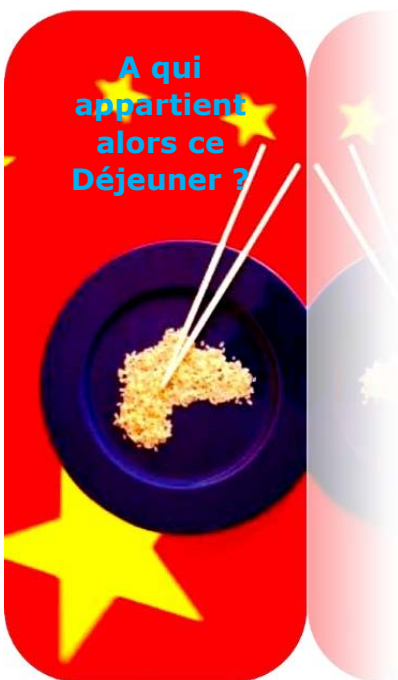
l'examen périodique universel du conseil des droits de l'homme ou le suivi des principes directeurs du rapporteur spécial des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme ; les accords commerciaux bilatéraux entre la Chine et un pays unique ou un groupe de pays, qui incluent les normes sociales et de travail;

les syndicats doivent lutter pour que les normes sociales et de travail figurent dans les accords commerciaux et faire pression sur leurs gouvernements respectifs pour obliger le gouvernement chinois et les multinationales chinoises à respecter et appliquer ces normes sociales ; les divers mécanismes de supervision qui sont disponibles au niveau de l'OIT : le comité de la liberté d'association ou les lignes directrices sur les multinationales. L'OIT doit exercer une grande influence sur le gouvernement chinois afin qu'il respecte les normes de l'OIT, surtout pour ce qui concerne la main d'œuvre temporaire dans le secteur de la construction;

- les BDM (Banque mondiale et les banques régionales). L'IBB doit utiliser cette opportunité pour dénoncer le manque de respect pour les normes sociales et environnementales dans les projets financés par les Chinois ;
- le Pacte mondial et la Global Reporting Initiative (GRI) peuvent être des voies pour faire pression sur les multinationales chinoises;
- les ONG de protection de l'environnement et de développement qui peuvent être partenaires dans les campagnes contre les effets négatifs des projets d'infrastructures chinois;
- le mouvement syndical international qui doit faire pression sur l'ACFTU pour qu'elle prenne des mesures sérieuses pour défendre les droits des travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur de la Chine, surtout le droit de créer des syndicats ; le droit de négocier collectivement ; et le droit de grève.

Pour ce qui concerne les mesures directes, l'IBB doit combiner les connaissances accumulées, les campagnes et chercher des moyens pour faire pression. L'IBB doit renforcer sa coopération avec les différents partenaires sociaux pour dénoncer les violations des lois du travail sur les chantiers des multinationales chinoises et exiger un comportement responsable de la part des multinationales chinoises et des gouvernements nationaux, par des pressions aux niveaux local, national et mondial. Concrètement, cela doit se faire de la manière suivante:

- on doit avoir accès aux informations sur le système de relations de travail des multinationales chinoises visées, les développements relatifs à la convention collective, les élections syndicales en entreprise et les autres "réformes" de l'environnement syndical en Chine ;
- essayer de discuter avec les sections provinciales ou municipales d'ACFTU (par exemple, les syndicats de la province de Guangdong ou de la municipalité de Shenzhen) ou des syndicats d'entreprises qui ont pris des mesures positives pour organiser des élections des représentants syndicaux et faire appliquer la convention collective ;
- mener des campagnes internationales pour faire pression sur les entreprises chinoises publiques, les organismes gouvernementaux appropriés, les banques et les ambassades chinoises, sur les problèmes rencontrés par les travailleurs des entreprises de construction. Pour que la Chine fasse partie de la communauté internationale, la Chine doit se conformer aux normes internationales ;
- essayer de discuter avec CHINCA grâce aux associations internationales et européennes d'entrepreneurs telles que CICA et FIEC et la Fédération internationale des ingénieurs consultants (FIDIC) qui ont élaboré des normes internationales communes sur les contrats, qui incluent les normes du travail ;
- essayer de discuter avec les ONG chinoises qui s'occupent des problèmes des travailleurs, les associations d'universitaires et d'avocats, grâce aux échanges d'informations; des projets conjoints de recherche sur les pratiques des multinationales chinoises; et l'assistance juridique ainsi que des

[illegible]



EMIN

[ENTREPRISES MULTINATIONALES]

CHINOISES

en Afrique

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

PERSPECTIVES POLITICO-SOCIO-ÉCONOMIQUES & CULTURELLES



Edition 2018



IBB • ICM • BHI • BTI • BWI
www.bwint.org

Internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois
Région Afrique et Moyen-Orient

Siège de l'IBB:
54 Route de Acacias
CH – 1227, Carouge
Switzerland
www.bwint.org

Bureau Régional:
30 Basson Street, Glenvista
2091, South Africa,
T: +27 11 682 3091,
E: afro@bwint.org